



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2575
8 décembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Macron dans les pas du colonialisme français

Le pillage de l'Afrique continue



Corse
Le dérivatif
nationaliste

page 16

Europe
Les droits des
femmes reculent

page 10

Panne à la SNCF
Recherche
de rentabilité

page 11

En Afrique comme en France, un même combat contre le système capitaliste

Il faut tout le cynisme d'un Macron pour oser déclarer, comme il vient de le faire la semaine dernière lors de son déplacement en Afrique, qu'il n'y avait plus de « *politique africaine de la France* ».

Depuis 2014, plusieurs milliers de soldats français sont engagés au Mali dans une guerre qui, au nom de la lutte contre le terrorisme, fait régulièrement des victimes dans la population civile. L'armée française est présente en permanence dans plusieurs pays africains, y compris au Burkina Faso où Macron a prononcé son discours. Dans cette ancienne colonie française, la France n'a jamais cessé d'intervenir depuis l'indépendance, appuyant des coups d'État militaires et des dictateurs prêts à servir docilement les intérêts de l'impérialisme français.

Macron a déclaré qu'il était « *d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire* ». Si Macron est trop jeune pour avoir connu le temps des colonies, il est tout de même dans la lignée de tous les dirigeants politiques qui ont permis à la bourgeoisie française de s'enrichir grâce à la conquête coloniale.

La pauvreté de l'Afrique et la misère de l'écrasante majorité de sa population ne sont ni naturelles, ni une fatalité; elles sont le résultat de siècles de pillage et de colonisation, dans lesquels la bourgeoisie française a une responsabilité de premier plan.

Les fortunes de nombreuses grandes familles bourgeoises ont été constituées grâce au commerce de millions d'Africains réduits en esclavage et vendus pour servir de main-d'œuvre dans des plantations en Amérique et aux Antilles. La colonisation, le pillage des matières premières, le sang et la sueur de millions d'exploités d'Afrique sont à l'origine des profits de bien des grandes entreprises et banques françaises. L'économie des colonies a été organisée pour répondre aux seuls intérêts des groupes capitalistes français, comme Lesieur avec les plantations d'arachide ou Boussac avec la culture du coton. Aujourd'hui, après avoir accédé à l'indépendance, les pays africains continuent d'être dépendants de l'impérialisme et victimes de sa barbarie.

Pour se démarquer de ses prédécesseurs, Macron reconnaît dans ses discours les crimes de la colonisation commis il y a plus d'un siècle. Mais, à la suite de tous les précédents gouvernements, il remplit son rôle de défenseur de l'ordre impérialiste et de ses crimes actuels. Si l'armée française mène la guerre dans cette partie de l'Afrique, ce n'est pas pour protéger sa population contre le terrorisme, comme Macron l'a encore répété. C'est pour défendre les intérêts d'Areva, de Bouygues, de Bolloré et de tous les capitalistes français qui font des profits dans cette région, qui reste une chasse gardée de l'impérialisme français.

Cette histoire nous concerne, car elle est aussi la nôtre, à nous travailleurs, ici en France. Les bourgeois qui ont tiré profit du pillage de l'Afrique, ce sont les mêmes qui ont imposé des journées de travail de plus de 10 heures dans les mines et les usines sidérurgiques, dans les filatures du Nord et de Lorraine. Les travailleurs européens ont payé de deux guerres mondiales la volonté de leur propre bourgeoisie de dominer le monde et de se repartager les colonies. Depuis deux siècles, c'est la même oppression impérialiste qui broie les travailleurs, en Europe comme en Afrique.

Le système capitaliste entretient le sous-développement des pays les plus pauvres et plonge dans la misère des millions de femmes et d'hommes. Ici, en France, nous avons à nous défendre contre un patronat qui condamne des millions de personnes au chômage et qui rêve de faire reculer la condition ouvrière à ce qu'elle était au 19^e siècle, quand les travailleurs étaient privés de droits et vivaient au jour le jour, sans aucune sécurité.

Alors, nous débarrasser du capitalisme, ôter aux grandes entreprises leur mainmise sur toute l'économie, c'est vital pour mettre fin aux inégalités et à l'exploitation du travail salarié. C'est l'intérêt des travailleurs et de tous les exploités.

Il est essentiel qu'il y ait des femmes et des hommes pour affirmer autour d'eux, dans les entreprises et dans les quartiers populaires, que les travailleurs constituent, par-delà les frontières, la couleur de peau ou la nationalité, une même classe sociale qui est la seule à pouvoir en finir avec ce système injuste et barbare.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ					
Le congrès de Lutte ouvrière	4	Cartes grises : l'administration en panne	7	États-Unis : le gros cadeau de Trump aux patrons	16
L'élection municipale d'Onnaing (Nord)	4	Retraites : baisse continue du pouvoir d'achat	10	ENTREPRISES	
Fil rouge	4	Logement : la justice au service des propriétaires	10	SNCF	11
Migrants : Collomb planifie la chasse à l'homme	5	L'écotaxe : une facture salée pour la population	10	Nettoyeurs des gares	11
Des habitants solidaires	5	Europe : les droits des femmes reculent	10	Éboueurs ville de Paris	12
À Lyon, un soutien reconfortant	5	Corse : le dérivatif nationaliste	16	Castorama	12
Chômeurs : avec Macron c'est la pauvreté en marche	5	DANS LE MONDE		Cora - Reims	12
Lafarge : le « drapeau français en Syrie »	6	Yémen : une guerre désastreuse	8	EDF	13
Amiante : une bataille gagnée... au Brésil	6	Corée du Nord : Washington maintient la pression	8	INRS	13
Wauquiez futur chef de LR : « à droite vraiment à droite »	6	Argentine : militaires tortionnaires condamnés	9	Hutchinson Châlette-sur-Loing	13
Enseignement : moins de postes	7	Honduras : le dictateur fabrique l'élection	9	CHU de Pointe-à-Pitre	14
Élèves handicapés : où sont les AVS ?	7	Afrique : Macron au service des patrons français	16	Hôpitaux de Châteaudun et Chartres	14
				Honoraires médicaux	14
				RUSSIE 1917	
				La paix de Brest-Litovsk	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Sécurité sociale : budget d'austérité

Lundi 4 décembre a été adopté le premier budget de la Sécurité sociale du quinquennat Macron. Il est à l'image de toute sa politique, offrant des cadeaux aux patrons, ceux des cliniques privées s'en sont d'ailleurs félicités, et imposant des économies drastiques sur tout ce qui peut revenir aux classes populaires.

Ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale met en place des baisses de dépenses dépassant 4 milliards d'euros tout en ne manquant pas de faire payer les salariés. La hausse de 1,7 % de la CSG est entérinée, et elle ne sera que partiellement compensée pour une partie d'entre eux par la baisse de certaines cotisations. Même les retraités modestes, en dehors des plus pauvres, vont voir leur pouvoir d'achat une nouvelle fois amputé. Le projet de loi ajoute même un nouveau report de trois

mois de la prochaine revalorisation des pensions, programmée pour le 1^{er} octobre 2018.

Le gouvernement prétend que ce budget est équilibré, mettant en exergue un geste pour le minimum vieillesse, qui devrait augmenter de 100 euros. Mais la hausse est étalée sur trois ans et, au final, le montant des pensions restera en dessous du seuil de pauvreté. Même tour de passe-passe du côté des aides aux familles. La ministre de la Santé s'est vantée d'avoir proposé une augmentation de l'aide à la garde d'enfant

pour les familles monoparentales. Mais, dans le même temps, elle a fait adopter une baisse du montant de l'allocation versée aux parents de jeune enfant, ainsi qu'une baisse des plafonds de ressources pour l'obtenir, qui sera aussi appliquée à la prime à la naissance.

C'est en particulier sur la branche santé que les attaques se concentrent. Le projet de loi prévoit 1,2 milliard d'économies sur le budget des hôpitaux. Au cours des discussions, la ministre de la Santé a donné le ton, prétendant que 25 % des dépenses de santé étaient liées à des actes inutiles ou redondants. Concrètement, cela va se traduire par des réductions des moyens pour soigner les malades, la baisse de remboursement de certains médicaments, l'incitation à



limiter les prescriptions et les examens, la réduction du nombre de lits d'hôpital, avec comme objectif que 70 % des opérés sortent de l'hôpital dans la journée, en 2022.

À l'image de l'ensemble du budget de l'État, celui

de la Sécurité sociale ponctionne les classes populaires de mille et une manières. Le projet de loi adopté est un pas de plus vers un système de santé ouvertement offert à tous les affairistes.

Gilles Boti

Emploi : le patronat répand la précarité

Les statistiques du ministère du Travail relèvent une baisse de plus de 10 % des plans de licenciements économiques, les PSE, au premier semestre 2017 par rapport à 2016. Le nombre de salariés ayant adhéré à un contrat de sécurisation professionnelle, nouvelle étape quasi obligatoire pour ceux qui sont licenciés pour raison économique, a été divisé par quatre depuis 2015.

Y a-t-il moins de travailleurs jetés à la rue ? Pas du tout. Le patronat dispose déjà du cadeau fait par l'ancien gouvernement socialiste avec les lois de 2013 et la loi El Khomri, qui ont rendu beaucoup plus faciles les licenciements économiques. Il a aussi bien d'autres moyens à sa disposition pour réduire les effectifs et aggraver le chômage réel.

Parmi ces mesures, il y a d'abord l'utilisation renforcée des emplois précaires, les CDD et encore plus l'intérim. En octobre 2017, le nombre d'inscriptions à Pôle emploi au titre des fins de contrats CDD ou intérimaires représentait 26 % du total, contre 2,2 % d'inscriptions pour les licenciements pour cause économique. On constate une hausse de l'emploi intérimaire, tout particulièrement dans l'industrie et le bâtiment. Le représentant des employeurs de l'intérim y voyait l'effet de la reprise, alors qu'en réalité cela traduit d'abord la transformation d'anciens emplois CDI en emplois très précaires, en intérim.

Un exemple démonstra-

tif a été donné il y a peu par l'usine Bridgestone France à Béthune. La direction de cette usine de pneumatiques, dans le trio de tête mondial, vise à augmenter sa production à Béthune jusqu'à 20 000 pneus par jour, et a fait de la publicité sur sa politique de l'emploi à l'aide d'un reportage sur France 2. Le directeur de l'usine y annonçait fièrement qu'il avait besoin de plusieurs dizaines d'emplois durables, voire de plusieurs centaines, et montrait comment il résolvait



son problème : en faisant installer un bureau de l'entreprise d'intérim Randstat dans l'atelier même. Les salariés sont recrutés par la société d'intérim, avec une sélection assez poussée faite par Bridgestone même. Ensuite, les quelques

sélectionnés se retrouvent intérimaires au long cours dans les mêmes ateliers de Bridgestone.

La pratique de l'intérim s'est aussi généralisée au mépris des lois qui préparent la réglementation et qui, théoriquement,

continuent à l'interdire. La direction de Bridgestone, loin de se retrouver sur les bancs du tribunal, s'en vante à la télévision devant des journalistes aux ordres qui s'extasient sur ses méthodes de voyou.

L'emploi précaire est ainsi devenu la norme. Toutes les grandes entreprises, sur les chaînes, les chantiers ou ailleurs, en usent et en abusent. Mais qui dit emploi précaire dit aussi paye précaire, avec des salariés passant de l'état de salarié à celui de chômeur en un claquement de doigts.

La seule chose que cette évolution est certaine de provoquer... ce sont les révoltes de demain de ces travailleurs, les plus jeunes pour beaucoup, qui en auront assez.

Paul Sorel

Smic : 1 151 euros par mois, c'est trop ?

L'indécence n'a pas de limites. Le groupe dit d'experts indépendants chargé de donner un avis au gouvernement sur l'évolution du smic vient de le démontrer.

Ce rapport, établi sous la direction du conseiller économique de Macron, vient non seulement de recommander de ne pas augmenter le smic plus que ce que la loi y oblige, mais préconise de supprimer toutes les règles contraignantes d'augmentation de celui-ci. Ces mercenaires, payés

grassement à écrire ce que le pouvoir attend d'eux, n'ont pas encore poussé leur raisonnement jusqu'au bout en préconisant la suppression du smic, mais cela ne saurait tarder.

Le smic, c'est-à-dire le salaire mensuel minimum au-dessous duquel, en théorie, un patron ne peut pas payer son salarié, ne permet pas de vivre décemment aujourd'hui. Il se monte à 7,51 euros net de l'heure, soit 1 151,50 euros par mois. Mais des millions

de salariés se retrouvent souvent obligés, pour toucher quelque chose, d'accepter des contrats à temps partiel, et leur paye se retrouve encore bien en dessous de ce smic mensuel.

Ce rapport constitue un appel à la guerre contre tous les salariés, et pas seulement les millions pour qui le smic est la référence. La seule justification avancée est et reste la compétitivité, c'est-à-dire, comme l'avoue le rapport, « la nécessité de permettre aux

entreprises de reconstituer leurs marges ». Cela signifie permettre aux actionnaires de se gaver encore plus de dividendes et de profits, en réduisant les salaires.

L'objectif de ce pouvoir au service des patrons et des riches est de s'attaquer aux salaires, après s'être attaqué aux emplois. Il faut non seulement s'y opposer mais réclamer ce qui est dû au monde du travail : des salaires décents qui permettent à tous de vivre.

P. S.

Le congrès de Lutte ouvrière

Le congrès annuel de Lutte ouvrière, tenu le week-end des 2 et 3 décembre, a été consacré à des discussions sur la situation sociale et politique du point de vue des intérêts de classe des travailleurs, ainsi qu'aux tâches qu'elle impose à une organisation communiste révolutionnaire.

Quatre textes d'orientation ont été votés et seront publiés dans le prochain numéro de notre revue *Lutte de classe*: l'un porte sur la situation de l'économie capitaliste, un autre sur la situation internationale. Un troisième porte sur la situation politique issue de l'année électorale écoulée. Le quatrième est consacré à la question du parti, autrement dit à la nécessité de construire un parti communiste révolutionnaire, capable d'être le représentant des intérêts politiques des travailleurs.

Lutte ouvrière ne partage pas l'optimisme béat des commentateurs qui parlent de reprise économique. Pour le monde du travail, la vie est toujours faite de chômage, de précarité, de bas salaires, de difficultés pour se loger, se soigner. La reprise est celle des profits, des dividendes versés aux actionnaires et des cours boursiers. La spéculation bat son plein et la société est assise sur un baril de poudre. La soif d'intérêts de la finance dicte les politiques antiouvrières appliquées par tous les gouvernements.

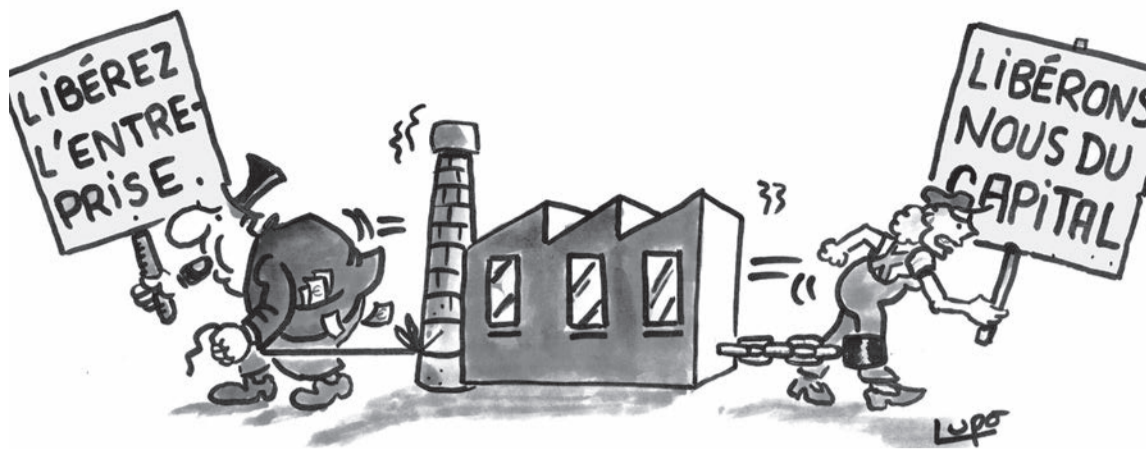
Notre dénonciation de Macron ne se limite pas à sa petite personne. Nous pointons la responsabilité du grand capital. Les Sarkozy, Hollande, Macron jouent le rôle de fusibles destinés à griller les uns après les autres, et il en sera ainsi tant que l'on s'en prendra à ces sous-fifres sans s'attaquer à la bourgeoisie et à son pouvoir économique et politique. Notre

combat vise à renforcer la conscience de classe des travailleurs, pour qu'ils défendent leurs conditions d'existence en osant contester un pouvoir au service du grand patronat.

La domination de la bourgeoisie ne peut pas être l'avenir de l'humanité. Partout où l'on regarde, il n'est question que de crises: dans la riche Europe avec le Brexit ou la crise catalane, ou encore avec la montée de l'extrême droite dans différents pays; et plus largement, à l'échelle du monde, il n'est question que de guerres, de bruits de bottes, de terrorisme, de drames migratoires.

La classe ouvrière est la seule force sociale capable de s'opposer à cette évolution réactionnaire, en remettant en cause la domination capitaliste. Pour cela, il faut un parti et une internationale communistes révolutionnaires. Contribuer à leur reconstruction à partir des idées de Marx, Engels, Luxemburg, Lénine et Trotsky et des leçons tirées des combats passés de la classe ouvrière, telle est la tâche de notre organisation.

Des camarades de Côte d'Ivoire, d'Haïti, de Turquie, de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, des États-Unis ainsi que des Antilles françaises et de l'île de La Réunion ont fait un point sur la situation politique et sociale là où ils militent. Des extraits de leurs interventions seront également publiés dans la revue *Lutte de classe*.



Onnaing : élection municipale

Le 3 décembre avait lieu une élection municipale à Onnaing, une commune ouvrière et rurale de près de 9 000 habitants située entre Valenciennes et la frontière belge, et où se trouve l'usine Toyota. La maire PCF, récemment élue sénatrice, ayant démissionné de son mandat de maire, l'opposition de droite en avait profité pour démissionner en bloc et provoquer cette élection, avant qu'un nouveau maire puisse être élu.

Finalement, cette manœuvre de la droite n'a pas été appréciée et la liste

de la majorité sortante a été largement reconduite dès le premier tour, avec 1 525 voix et 56% des suffrages exprimés, alors qu'au second tour de 2014 la coalition de gauche n'avait que 136 voix d'avance. Avec 798 voix (29,39%) la droite a quatre élus.

Cinq listes se présentaient, dont pour la première fois une liste Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs, avec à sa tête Edith Weissaupt, ouvrière chez Toyota et militante CGT, déjà candidate à l'élection législative de juin.

La campagne pour faire

connaître la liste de candidats et donner les raisons de voter, a permis de faire entendre la voix de travailleurs conscients. 91 voix se sont portées sur la liste Lutte ouvrière (3,35%), alors qu'il n'y en avait que 46 et 47 pour les élections présidentielle et législative précédentes. Malgré la participation moindre qu'à l'élection présidentielle, ce doublement des voix montre que le courant ouvrier représenté par la liste Lutte ouvrière est certes minoritaire, mais existe.

Correspondant LO

..... Fil rouge

Hamon tour d'être devant

Samedi 3 décembre, Benoît Hamon, ex-candidat PS à la présidentielle, ex-ministre de Hollande, ex-député socialiste, ex-dirigeant du PS, a donc décidé de fonder son propre appareil. En gestation depuis juillet sous le nom de code M1717, le nouveau mouvement a été baptisé Génération.s.

Personne ne sait ce que cela veut dire, et c'est étudié pour. Car personne encore non plus ne sait quels contours, quelles fausses promesses, quelles alliances et quels politiciens parviendront à constituer une offre politique à gauche de Macron. Et ce ne sont pas les débats de lancement de Génération.s qui ont pu éclairer les lanternes.

Vingt ans de PS, un ministère et des responsabilités politiques, voilà qui forme un homme dans l'art

de ne rien dire tout en faisant semblant.

Ah Melenchonino bello, tchi tchi

Jean-Luc Melançon a félicité les nationalistes corses de leur victoire électorale... puisqu'elle a ridiculisé les candidats de Macron et de Le Pen. Et de se réjouir de la déconfiture du PCF, coupable d'avoir osé intituler sa liste Corse insoumise. Chacun sait que l'adjectif est réservé au seul usage de Mélençon.

Manifestement, les beaux parleurs, prêts à tout promettre sans jamais s'attaquer au pouvoir du patronat, se comprennent. Qu'ils parlent corse ou républicain dans le texte.

Fraudeur et démagogue

Le premier adjoint à la mairie de Marseille et ex-député LR Dominique Tian

était jugé le 1^{er} décembre pour blanchiment de fraude fiscale. Aussi bien dans sa déclaration fiscale que dans celle que tout député est censé faire pour rendre public son patrimoine, il avait caché l'existence de ses trois comptes en Suisse et des deux millions d'euros qui s'y trouvaient.

Dans le même temps, cet élu s'était fait une spécialité de dénoncer la « fraude sociale », visant ainsi des chômeurs, des mères de famille seules, des bénéficiaires du RSA.

« N'y a-t-il pas une forme de schizophrénie à fustiger les petits fraudeurs au RSA, et à dissimuler dans le même temps des comptes en Suisse pour échapper à l'impôt? », lui a demandé la présidente du tribunal.

Si c'est le cas, cette schizophrénie est une maladie généralisée dans les milieux de la bourgeoisie et de ses représentants.



Nathalie Arthaud et Claire Rocher, à la conférence de presse commentant le congrès.

Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 188 (décembre 2017 - janvier 2018):

Le 47^e congrès de Lutte ouvrière - Textes et discussions

- Construire un parti communiste révolutionnaire
- La situation internationale
- La crise de l'économie capitaliste
- Discussion sur les textes d'orientation
- Interventions des groupes étrangers

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro.

Ce numéro sera en ligne sur le site de Lutte ouvrière dimanche 10 décembre et paraîtra jeudi 14 décembre.

Migrants : Collomb planifie la chasse à l'homme

Dans une circulaire envoyée le 20 novembre, Gérard Collomb, premier flic de France, exige des préfets des résultats chiffrés dans l'expulsion des étrangers sans papiers, avec des plans précis par département.

Les préfets sont sommés de lui présenter d'ici fin février « un bilan de la lutte contre l'immigration irrégulière » et de se concentrer sur « l'éloignement contraint des ressortissants de pays tiers vers les pays tiers ». Cette circulaire s'ajoute aux instructions répétées depuis l'installation de Macron à l'Élysée : la police doit traquer les femmes et les hommes sans papiers, pour les enfermer dans des centres de rétention administrative, avant de les expulser vers leur

supposé pays d'origine ou vers le pays de l'Union européenne par lequel ils sont arrivés en Europe. Collomb annonce d'ailleurs la création de 200 places supplémentaires dans ces prisons pour étrangers que sont les centres de rétention.

Dans l'attente du énième durcissement des lois contre l'immigration, qu'il prépare pour le printemps 2018, Collomb vise les milliers de déboutés du droit d'asile qui, selon lui, « s'installent dans un no man's land administratif ». Il prévoit de

placer en résidence surveillée tous ceux qui font une demande d'asile et de communiquer aux préfets « en temps réel » la liste des déboutés. Ainsi, la police pourrait venir les rafler directement sur leur lieu d'hébergement.

Depuis le limogeage du préfet du Rhône en octobre, les centres de rétention sont pleins, car les préfets enferment davantage. Même si de nombreuses personnes, incarcérées en toute illégalité, finissent par être libérées par les juges, cette politique place des milliers de femmes et d'hommes, dont le seul crime est d'avoir fui la misère ou la guerre au péril de leur vie, sous la menace permanente d'une

arrestation.

Sous la pression gouvernementale, les préfetures s'en prennent en particulier aux mineurs étrangers isolés, dont le nombre est passé de 13 000 en 2016 à 25 000 en 2017. Elle conteste leur âge en leur imposant des tests peu fiables et en leur faisant subir de véritables interrogatoires. Tous les jeunes déclarés majeurs peuvent être expulsés du jour au lendemain. Ils sont livrés à eux-mêmes pour se nourrir ou se loger, ou bien doivent compter sur des associations débordées ou sur la solidarité des riverains de leurs abris de fortune.

Pendant que Macron dénonce avec emphase les crimes contre l'humanité

dont sont victimes les migrants africains en Libye, son ministre de l'Intérieur renforce les contrôles aux frontières, déboute les demandeurs d'asile et met tout en œuvre pour renvoyer les migrants vers l'enfer qu'ils ont quitté. En rabâchant « qu'ils ne peuvent pas accueillir toute la misère du monde » et en traquant les migrants, Macron et Collomb visent à enfoncer un coin entre les travailleurs, selon qu'ils ont ou pas des papiers. Il faut refuser de se laisser entraîner dans cette guerre fratricide et exiger la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants!

Xavier Lachau

Des habitants solidaires

Face à l'acharnement des autorités à rejeter les migrants et à poursuivre ceux qui les aident dans la vallée de la Roya, ils sont de plus en plus nombreux à tenter, pour venir d'Italie en France, de passer plus au nord, malgré le froid et la neige des Alpes. Là aussi, des habitants leur viennent en aide.

Face à la misère, aux guerres, à un avenir sans espoir, le blocage des frontières ne dissuade évidemment pas les migrants, mais les pousse vers des chemins plus dangereux, dans l'espoir d'échapper aux contrôles. Une nouvelle route est donc en train de s'ouvrir, si l'on peut parler ainsi des chemins escarpés qui, par le col de l'Échelle, à plus de 1 700 mètres d'altitude, conduisent à Briançon.

Interceptés par la police, certains migrants ont été reconduits de l'autre côté de la frontière franco-italienne, en pleine neige. Des habitants font leur possible pour leur porter secours, malgré les contrôles

policiers et des menaces de poursuites judiciaires. Lors d'une manifestation le 23 septembre au col de l'Échelle, les gendarmes avaient contrôlé les véhicules et leurs occupants un par un. Dans la vallée de la Clarée, bien des habitants ont déjà logé et nourri des migrants frigorifiés qui frappaient à leur porte, avant de les aider à éviter les contrôles sur la route de Briançon où une association a organisé un accueil dans une ancienne caserne désaffectée. Depuis l'été dernier, celle-ci a accueilli temporairement plus de mille migrants.

« Ceux qui arrivent ici sont les survivants, ceux qui ne sont pas morts en chemin. Ils ont tous connu la Libye, la torture, les rançons », témoigne un bénévole. Cela n'empêche pas les autorités préfectorales de poursuivre la répression et le département des Hautes-Alpes de supprimer des aides en laissant les associations livrées à elles-mêmes.

Jean Sanday

À Lyon, un soutien reconfortant

Depuis la mi-novembre, une cinquantaine de migrants africains occupent un amphithéâtre de l'université Lyon 2, sur le campus de Bron. Ils y ont trouvé refuge après avoir été expulsés de leur précédent hébergement précaire, une galerie près de la gare de Lyon-Part-Dieu.

Certains de ces migrants, jeunes majeurs déboutés du droit d'asile, sont menacés d'expulsion immédiate, tandis que d'autres sont mineurs. La présidence de l'université, qui avait d'abord accepté leur présence, a subi les pressions de la préfecture et réclame maintenant leur expulsion. Après deux semaines d'occupation, la préfecture leur a proposé un gymnase excentré, près de l'aéroport et du centre de rétention. À juste titre, les migrants craignent que, une fois dispersés, ils soient plus vulnérables aux arrestations.

D'autant plus qu'ils bénéficient d'un climat de soutien chez les étudiants, interpellés par les nombreuses banderoles et les tournées d'amphithéâtre



Manifestation de soutien aux migrants à Lyon, le 5 décembre.

organisées à travers le campus. Ainsi, de nouveaux étudiants viennent tous les jours apporter de la nourriture et des vêtements, ce qui a permis à l'occupation de tenir trois semaines. Une première tentative d'expulsion, vendredi 1^{er} décembre, a été empêchée par un rassemblement de plusieurs centaines de personnes, prolongé le samedi par une manifestation réussie de soutien aux sans-papiers,

à l'appel de divers partis et associations.

Mardi 5 décembre, 400 manifestants dynamiques, majoritairement étudiants, se sont de nouveau rassemblés devant la préfecture. Pour obtenir la régularisation immédiate de tous les occupants, cette mobilisation doit se poursuivre. Comme le scandaient les manifestants : « Les migrants sont nos frères, à bas les frontières! »

Correspondant LO

Chômeurs : « Avec Macron, c'est la pauvreté en marche »



À l'appel de la CGT, d'associations de chômeurs et de précaires ainsi que de

plusieurs organisations politiques, dont Lutte ouvrière, des chômeurs ont

manifesté samedi 2 décembre à Paris.

« Justice sociale », « Un emploi pour chacune et chacun! », réclamaient les centaines de personnes qui ont défilé, dénonçant les multiples attaques contre les plus pauvres des travailleurs, au bénéfice des possédants et des grosses fortunes du pays. Tandis que les premiers subissent la baisse du nombre d'emplois aidés, celle du

montant et de la durée des indemnités chômage, des APL, etc., les autres reçoivent des milliards en cadeaux fiscaux.

Des emplois utiles à la société, il y en aurait pour chacun, à condition de répartir le travail entre tous. En attendant, il faut permettre à chaque chômeur et chaque précaire de vivre décemment avec un revenu au moins équivalent au smic. Ce n'est pas avec les

aumônes que constituent la plupart des allocations ou le RSA, et encore moins la prime de Noël même si cette dernière est la bienvenue, que les plus démunis peuvent garder la tête hors de l'eau.

De l'argent, il y en a, à condition d'aller le prendre dans les caisses des actionnaires et des parasites qui s'engraissent sur le travail des salariés.

Marianne Lamiral

Lafarge : le drapeau français en Syrie

Trois cadres du cimentier Lafarge ont été mis en examen vendredi 1^{er} décembre. Deux ex-directeurs de la filiale syrienne et le responsable sécurité du groupe sont soupçonnés d'avoir indirectement financé Daech et d'autres groupes islamistes, pour 5,5 millions de dollars, et d'avoir mis en danger la vie de ses salariés syriens. Deux anciens PDG du groupe, qui ne pouvaient ignorer les actions de leurs sous-fifres, ont été convoqués par le juge mercredi 6 décembre.

Lafarge, qui entre-temps a fusionné avec le groupe suisse Holcim, emploie 63 000 salariés dans ses 1 600 sites de production, pour un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros. La direction actuelle rejette la responsabilité sur l'ex-patron, parti en 2015 avec un parachute doré de 5,9 millions. Elle dit qu'elle regrette des « erreurs inacceptables » et que Lafarge « s'est sans doute retiré trop tard de Syrie ». Mais en fait d'erreurs, la stratégie était mûrement calculée.

Lafarge voulait

continuer à vendre le ciment produit dans l'usine de Jalabiya achetée en 2008. Pour l'écouler, en pleine zone de guerre civile, il fallait graisser la patte des différents chefs de milices opérant dans la région. Lafarge ne versait pas lui-même les 100 000 dollars mensuels du racket, soit 10 % du chiffre d'affaires de l'usine et l'équivalent de 500 tonnes de ciment, mais un intermédiaire grassement payé s'en chargeait. À ce prix, les camions et les employés syriens qui assuraient la production ont pu

circuler, non sans risque évidemment, jusqu'à ce qu'en septembre 2014 Daech occupe l'usine.

Mais le calcul portait plus loin encore, comme l'avoue un cadre : « On pensait que, quand tout serait fini, il y aurait au moins une cimenterie qui pourrait fournir du ciment pour reconstruire la Syrie. » Les États qui interviennent dans la guerre en Syrie, contribuant à détruire systématiquement le pays et ses infrastructures, veulent aussi se placer pour le marché de la reconstruction. Avec le ciment Lafarge, les capitalistes français espéraient être déjà sur place et rafler une partie du marché. On soupçonne aussi Lafarge d'avoir acheté et écoulé du pétrole de Daech, qui contrôlait alors la majorité des puits syriens.

Quant à l'État français, qui poursuit aujourd'hui les ex-cadres de Lafarge,

il ne pouvait pas ne pas être au courant. Le ministère des Affaires étrangères nie avoir été informé. Mais l'ambassade de France était au courant, ainsi que les services secrets, dont le responsable sécurité du groupe était issu. Un directeur de Lafarge écrivait à l'époque : « Le gouvernement français

nous incite fort à rester. C'est quand même le plus gros investissement français en Syrie. C'est le drapeau français. »

En Syrie et dans le monde entier, au nom du « drapeau français », c'est-à-dire des intérêts des grands groupes comme Lafarge, tous les crimes sont permis.

Vincent Gelas



La cimenterie Lafarge de Jalabiya.

Amiante : une bataille gagnée... au Brésil

Au Brésil, la Cour suprême fédérale a déclaré inconstitutionnel l'usage de l'amiante. Elle n'a pas tenu compte de la promesse d'Eternit (toujours lui) de ne plus utiliser, à partir de la fin de 2018, ces matériaux mortels dans la fabrication de tuiles et de tuyaux d'adduction d'eau.

Les magistrats brésiliens n'ont pas cédé aux pressions des industriels et c'est une victoire des victimes de l'amiante et de leur association, l'Abrea, mobilisées depuis des décennies.

La seule mine de Canabras, avec 150 travailleurs, a produit 250 000 tonnes d'amiante l'an dernier, plaçant ainsi le Brésil au troisième rang mondial, après

la Russie et la Chine.

Ce sont les mêmes trusts Saint-Gobain et Eternit qui continuaient à sévir là-bas après les interdictions de l'utilisation de l'amiante en France en 1995. Au Brésil, « ce lobby puissant finança des campagnes électorales, des syndicats et mêmes des sociétés savantes », relatait la revue *Santé et travail* en janvier 2013.

Tout cela rappelle ce

qui s'est passé en France avec le Comité permanent amiante (CPA) qui fit du lobbying de 1982 à 1995, organisa 182 réunions avec des experts, des membres des cabinets ministériels et des syndicats (CFDT, CGT... sauf FO).

Ces messieurs discutèrent pour prolonger l'utilisation de ce poison mortel, dont la nocivité était connue depuis 1906. Et cela malgré le fait que la Sécurité sociale avait inscrit l'asbestose, une des maladies dues à l'utilisation de ces matériaux, au tableau des maladies professionnelles dès 1945.

Aujourd'hui, le combat

des victimes de l'amiante continue. Nombre d'entre elles, après vingt ans de procédure, viennent de voir leurs plaintes au pénal déclarées non recevables en juin 2017. Après avoir dédouané Martine Aubry en 2012 de sa responsabilité, la justice joue la montre.

Les procès dans d'autres pays vont dans le même sens.

Après le procès du drame de Casale Monferato en Italie, la plus haute juridiction italienne a fini par annuler la condamnation à dix-huit ans de prison de l'industriel suisse Stephan Schmidheiny, jugé responsable de la mort de

3 000 personnes. Une honte, criaient les familles des victimes du plus gros scandale de l'amiante à l'échelle européenne. Entre-temps, Schmidheiny, l'ex-patron d'Eternit, s'est reconverti auprès de l'ONU en paladin de l'écologie et du développement durable.

Au Brésil, en Italie ou ailleurs, les victimes ne peuvent compter que sur elles-mêmes et leur mobilisation. À travers leurs luttes, les associations en France rappellent que les patrons empoisonneurs ne laissent qu'une issue : la lutte légitime pour réparation.

C. L.

Wauquiez, futur chef LR : "À droite, vraiment à droite"

« Moi je suis à droite, vraiment à droite, et je n'ai pas l'intention de m'en excuser », a affirmé Wauquiez près de Lille, dans une de ses rencontres de campagne pour être élu à la présidence du parti LR.

Le scrutin parmi les adhérents LR étant prévu pour le 10 décembre, il ne s'agissait pas de faiblir. « Un délinquant, ce n'est pas une victime de l'oppression sociale, c'est un délinquant, il faut qu'il aille en prison », a-t-il ajouté pour donner un exemple. Voilà qui est logique, après avoir accusé les chômeurs de chercher à « profiter un peu de la vie », et les employés de Pôle emploi de les y encourager. La

haine des pauvres semble être le créneau favori du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, après le positionnement anti-homosexuel, lorsqu'il jurait ses grands dieux que, tant qu'il serait en poste de maire, jamais il ne procéderait à un mariage de deux personnes du même sexe.

Les subventions de sa région, malgré des économies de 130 millions d'euros en 2016, sont allées à la création d'une Agence économique, guichet unique destiné à simplifier l'aide aux entreprises. 50 000 euros ont abondé la bourse du syndicat étudiant UNI, bien à droite, 3 millions aux chasseurs et 120 millions

aux lycées privés.

Puisqu'il lui faut bien, après tout cela, se démarquer quelque peu de la concurrence à l'extrême droite, Wauquiez a fait donner de la voix à un jeune proche aux dents aussi longues que lui, pour traiter Marine Le Pen de soixante-huitarde attardée.

Quant à ratisser bien large les voix des adhérents LR catholiques, Wauquiez revient à la charge avec les crèches de Noël. Celles-ci ayant été récusées dans les bâtiments de l'administration, il y a installé une exposition de santons, en hommage à leur côté local et artisanal. Ben voyons !

Viviane Lafont



Enseignement : moins de postes

Pour 2018, l'Éducation nationale ouvre environ 10 000 postes aux divers concours de recrutement, contre 15 600 en 2017, soit une baisse globale de 35%. On compte chaque année 20 000 élèves supplémentaires et cela aboutira donc à des classes plus chargées, à des élèves moins bien suivis, surtout dans les quartiers populaires, et davantage de jeunes diplômés se retrouveront au chômage en fin d'études.

Le ministre Blanquer se défend en disant qu'il supprime des postes qui, bien qu'ouverts aux concours, n'étaient pas pourvus. En effet certains jurys de concours, sous différents

prétextes fallacieux, admettent moins de candidats qu'il n'y a de postes ouverts. Ainsi chacun y met du sien pour aller vers une réduction des effectifs.

Diminuer les postes mis aux concours, c'est de toute façon diminuer et inciter à diminuer les recrutements. De 1992 à 1996, l'Éducation nationale a proposé plus de 21 000 postes chaque année, et il n'y a jamais eu d'enseignants en surnombre. Sarkozy, entre 2008 et 2012, avait réduit à 8 300 les postes ouverts. C'est lui que Macron prend pour modèle, en s'en prenant aussi bien à la jeunesse qu'aux enseignants.

V. G.



Nos lecteurs écrivent

Toulouse : Fais cours et tais-toi !



Le rassemblement d'enseignants accueille le ministre.

J'enseigne en classe de CP dans une école d'un quartier populaire de Toulouse, que le ministre de l'Éducation nationale a visitée le 24 novembre pour vanter la mesure tape-à-l'œil des classes de CP à 12 dans les zones d'éducation prioritaire REP+. Il était censé manger avec nous à la cantine, puis échanger sur le fonctionnement de l'école et, enfin, visiter les classes de CP.

Cette visite devait rester dans le plus grand secret, nous avions interdiction de répandre la nouvelle mais, étant informée de cette situation la veille, j'ai prévenu les collègues de mon école que je ne servais pas de caution à sa politique. J'ai reçu un coup de fil dans la soirée du Dasein en personne (le directeur académique des services de l'Éducation nationale) qui me demandait de quitter la classe l'après-midi. Une autre collègue se chargerait d'y accueillir le ministre !

J'étais donc virée de ma classe, et je serais aussi virée de l'école le temps de la visite.

Un rassemblement avait été prévu par les syndicats à midi. À la soixantaine d'enseignants des écoles et collèges du quartier présents, j'ai lu ce que je comptais dire au ministre lors de la réunion :

« Vous êtes aujourd'hui en visite dans une école de REP+ pour y vanter la politique éducative menée par votre gouvernement. À l'inverse, sur le terrain, les collègues constatent au quotidien la dégradation de leurs conditions de travail : suppressions de postes, élargissement sans fin des missions des enseignants, gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence...

Vous supprimez des dispositifs utiles à la réussite des élèves des quartiers populaires... comme les PDMQDC (plus de maîtres que de classes) et les Rased (réseau d'aide aux élèves en

Élèves handicapés : où sont les AVS ?

Bientôt les vacances de Noël, et plus de 3 200 élèves en situation de handicap sont encore en attente d'un ou d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS).

La promesse électorale du candidat Macron est loin d'être réalisée. Quelques mois après son arrivée à la présidence, des organismes s'occupant d'enfants autistes en particulier estimaient entre dix et trente mille les élèves handicapés privés d'AVS ou d'AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap), ce qui exclut de fait certains d'entre eux du système scolaire.

La secrétaire d'État aux Personnes handicapées vient de voler au secours de Macron en annonçant, pour la rentrée scolaire



Un rassemblement d'AVS et AESH dans l'Allier.

2018, la création de plus de 11 000 postes d'AVS. « Le système ne fonctionne pas. Les budgets sont là mais on a des problèmes de recrutement », a-t-elle admis au passage, interviewée sur RTL. Ce serait, d'après elle, la faute du recrutement précaire basé sur des contrats aidés.

Une AVS recrutée pour environ 20 heures hebdomadaires et gagnant 700 euros n'a en effet pas un salaire permettant de vivre. Mais pourquoi ne pas recruter les AVS à temps complet, avec un salaire de 1 800 euros, le minimum nécessaire pour tous ? Et pourquoi les AESH, postes créés en juin 2014 qui peuvent être transformés en CDI au bout de six ans, sont-ils eux aussi à

temps partiel et aussi peu rémunérés ? Il s'agit bien là de choix budgétaires, et les suppressions d'emplois aidés dans le domaine scolaire, comme celles de postes de fonctionnaires, s'inscrivent dans cette logique.

Ces choix sur le plan budgétaire, confirmés, car les nouvelles promesses du gouvernement, qui ne prévoient implicitement que des contrats à temps partiels, éclairent des choix sur le plan humain. Des milliers d'enfants qui auraient besoin, autant que d'autres, plus même que d'autres, de s'intégrer à l'école en sont privés. À l'école de l'hypocrisie, le quadra Macron est déjà passé maître.

V. L.

Cartes grises : l'administration en panne

Un peu partout, divers organismes (CAF, EDF, etc.) exigent de leurs clients ou demandeurs qu'ils s'adressent à eux uniquement par l'intermédiaire d'Internet. Cela au nom d'une plus grande efficacité et rapidité. En réalité, l'objectif est avant tout de faire des économies de personnel, puisque ce sont alors les demandeurs qui font tout le travail.

Depuis le 6 novembre, il en va ainsi maintenant pour se procurer une carte grise lorsqu'on achète une voiture. En principe c'est censé bien fonctionner, sauf s'il y a une panne. C'est précisément le cas avec les cartes grises. Le nouveau système informatique connaît un bug et il y a aujourd'hui 100 000 cartes en retard, sans qu'on sache quand cela remarchera.

C'est évidemment gênant pour les clients qui ne peuvent disposer de leur véhicule, mais aussi pour les concessionnaires

et mandataires qui ne peuvent plus vendre, dont certains ont des problèmes de trésorerie et dont les clients envisagent parfois de renoncer. Ils ont demandé à un avocat de prendre en charge cette affaire, et celui-ci réclame au ministère de l'Intérieur, qui gère les cartes grises, une indemnisation de 2 000 euros par jour et par voiture de retard...

Les mandataires et automobilistes réclament aussi le retour à l'ancien système, avec délivrance des cartes grises dans les préfectures. Or, pour le moment, ces services préfectoraux ont été fermés alors que l'échéance approche pour les véhicules qui doivent être vendus avant le 31 décembre !

Voilà comment la recherche d'économies à tout prix provoque la pagaille et une gêne considérable pour tout le monde.

A.V.

Yémen : une guerre désastreuse

Ali Abdallah Saleh, l'ex-dictateur yéménite, a été tué le 4 décembre peu après avoir rompu son alliance avec les milices houthistes, avec lesquelles il s'était allié contre l'Arabie saoudite en 2015. Cette alliance réunissant deux anciens ennemis était plus que fragile.

Lorsqu'il était au pouvoir, dans les années 2000, Saleh avait mené plusieurs guerres contre les Houthistes, causant une dizaine de milliers de morts et 200 000 déplacés. Samedi 2 décembre, Saleh avait décidé d'appeler la population de Sanaa, la capitale yéménite, à se soulever contre les Houthistes, offrant par ce retournement ses services à l'Arabie saoudite. La mort de Saleh risque de lui fermer cette porte de sortie, alors qu'elle est enlisée dans cette guerre depuis mars 2015.

La guerre de l'Arabie saoudite

C'est suite aux mobilisations du « printemps arabe », en 2011, que l'Arabie saoudite et les États-Unis avaient cherché à remplacer le dictateur Saleh pour tenter d'éteindre l'incendie, plaçant en coulisse le numéro deux du précédent régime, Abd Rabbo Mansour Hadi. En 2011, le président Saleh finit par accepter de céder le pouvoir à son vice-président, Hadi, qui fut élu en février 2012. Mais le nouveau pouvoir fut aussitôt déstabilisé par la rébellion des Houthistes, qu'il avait tenté de mater. Après s'être rendues maîtresses du nord du pays, ces milices arrivèrent

jusqu'à la capitale, Sanaa, finirent par s'entendre avec une partie de l'armée liée à l'ancien président Saleh et contraignirent Hadi à se réfugier en Arabie saoudite.

Le régime saoudien réunit alors une coalition regroupant l'Égypte, le Soudan, le Maroc, la Jordanie, le Qatar, les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Koweït, et lança l'opération baptisée Tempête décisive pour tenter de rétablir le pouvoir d'Hadi et repousser les miliciens houthistes hors des villes, dans leur berceau septentrional de Saada.

...soutenue par les pays impérialistes

Ce projet reçut le blanc-seing de la communauté internationale à travers la résolution 2216 votée par le Conseil de sécurité de l'ONU. La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis fournirent dès lors la coalition en armes et lui apportèrent une aide en matière de renseignement militaire.

Fin novembre, le journal britannique *The Daily Mail* a révélé l'existence d'un programme d'entraînement secret lancé par la Grande-Bretagne, destiné à apprendre aux militaires saoudiens les techniques de « combat irrégulier ». Cela n'était



Une fillette tente de trouver sa pitance dans les ordures.

qu'une confirmation de ce soutien des puissances impérialistes, États-Unis, Grande-Bretagne ou France, à l'Arabie saoudite. Celle-ci bombarde chaque semaine aussi bien des positions militaires que des infrastructures publiques, hôpitaux ou écoles, n'hésitant pas à recourir aux bombes à fragmentation.

Pour justifier sa politique, le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, manie depuis des mois la même rhétorique, accusant les Houthistes d'être à la solde de son grand rival, l'Iran. Début novembre, l'Arabie saoudite a ainsi imposé un blocus au Yémen après l'interception d'un missile tiré depuis les zones houthistes, affirmant sans en apporter la preuve que celui-ci était de fabrication iranienne.

Le pouvoir saoudien voudrait imposer sa suprématie

sur la région, quoi qu'il en coûte à la population yéménite. Il est conforté par le soutien affiché de Trump. La prolongation du conflit, la dissolution de l'État, la destruction des infrastructures rendent la situation de plus en plus catastrophique. L'économie de guerre, le marché noir lié aux pénuries, le poids de plus en plus grands des seigneurs de guerre et des milices, les énormes destructions matérielles, engendrent de terribles souffrances pour la population.

Des conséquences dramatiques

Il y aurait eu plus de 10 000 morts parmi les civils depuis le début de cette guerre, sans parler des milliers de blessés. 2,8 millions de personnes ont été déplacées. Le 4 décembre, l'ONU a réévalué à 8,4 millions le

nombre de Yéménites au bord de la famine, sur les 28 millions que compte le pays. À cela s'ajoute l'épidémie de choléra. Les enfants sont les plus touchés. « Nous estimons que toutes les dix minutes un enfant meurt au Yémen de maladies pouvant être évitées », a déclaré le directeur général de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere.

L'ONU a de nouveau appelé le 5 décembre à une trêve humanitaire. Mais on risque surtout d'assister à une intensification des bombardements et du blocus que l'Arabie saoudite impose à la population dans les zones dites rebelles.

Au Yémen, après l'Irak et la Syrie, l'impérialisme et son gendarme saoudien sont en train de détruire un pays de plus.

Aline Rétesse

Corée du Nord : Washington maintient la pression

Mercredi 29 novembre, plus de deux mois après son dernier essai nucléaire, la Corée du Nord a réalisé un tir de missile qui a relancé la surenchère verbale du côté des États-Unis. Le conseiller à la Sécurité nationale, le général Mac Master, déclarait que « la possibilité d'une guerre augmentait jour après jour ».

Le missile nord-coréen, qui ne transportait aucune charge explosive, est tombé en mer au large du Japon après un vol de 53 minutes et après avoir atteint une altitude qui démontrerait que Pyongyang possède un armement capable d'atteindre presque tout le globe. Cependant il est plus que douteux que le régime nord-coréen maîtrise les ogives nucléaires à embarquer sur ce type de missile. Quant aux visées expansionnistes du dictateur nord-coréen Kim Jong-un, elles existent surtout dans

la propagande américaine.

Le régime nord-coréen cherche à démontrer qu'il maîtrise l'armement nucléaire et des missiles de croisière, en partie pour bluffer sa propre opinion publique abreuvée de surenchères nationalistes. Il voudrait ainsi arriver à desserrer l'étau économique dans lequel les États-Unis cherchent à enfermer le pays.

Mais la Maison-Blanche n'a visiblement pas l'intention de faire baisser la pression. L'épouvantail nord-coréen est bien utile à



Attendez... De quel dictateur fou menaçant la planète d'anéantissement nucléaire parlons-nous? Le nôtre ou le leur?

l'impérialisme américain, car il lui permet de justifier une présence militaire permanente dans la région et de mettre sous pression la Chine, quasiment le seul pays à maintenir des liens

économiques avec la Corée du Nord. Le 20 novembre dernier, Trump a annoncé que la Corée du Nord figurait de nouveau sur la liste des États soutenant le terrorisme, alors qu'elle

en avait été rayée en 2008. L'armée américaine multiplie les exercices militaires conjoints avec la Corée du Sud. Le troisième depuis la fin de l'été a commencé le 4 décembre, avec plus de 200 avions et des dizaines de milliers de soldats sud-coréens et américains au sol.

Dans la partie de poker qui les oppose au régime nord-coréen, ce sont les États-Unis, avec ou sans Trump, qui s'arrogent le droit de jouer les gendarmes en menaçant du gourdin. Et, même si ces tensions font partie du bluff de part et d'autre, elles rappellent le danger que le système impérialiste de domination fait peser en permanence sur la planète.

Boris Savin

Argentine : militaires tortionnaires condamnés

54 militaires tortionnaires de divers grades comparaissent devant un tribunal de Buenos Aires pour les crimes commis à l'Esma, l'école militaire de la marine argentine, pendant la période de la dictature (1976-1983).

29 militaires ont été condamnés à la prison à perpétuité, 19 à des peines de prison de 8 à 15 ans, et six ont été acquittés. Pendant la durée du procès, les parents présents des victimes brandissaient des portraits des disparus et ont parfois exprimé leur colère: ni pardon ni oubli!

En Argentine, les sept années de dictature ont été marquées par une répression incessante. L'Esma était dirigée par l'amiral Massera, représentant la marine dans la première junte dirigée par le général Videla qui, de son côté, pratiquait une répression identique dans le camp militaire de l'infanterie de Buenos Aires, Campo de Mayo. Il y avait des centaines d'autres lieux de détention et de torture dans tout le pays

La répression a frappé les milieux péronistes radicalisés et l'extrême gauche militante. Elle a entraîné la mort

de 30 000 personnes. 5 000 sont passées par l'Esma. 30 % des assassinés étaient des ouvriers. Les militaires entendaient mener une croisade contre ce qu'ils appelaient la subversion marxiste ou le terrorisme. Comme dans les procès précédents, les accusés n'ont rien renié à ce sujet, à l'imitation de Videla pour qui cette répression n'était pas une sale guerre mais une guerre juste, comme il l'avait déclaré à son procès en 2010.

Dans les années suivant la dictature, déjà, des militaires avaient été jugés, mais ils avaient finalement bénéficié de plusieurs lois d'amnistie. C'est en 2003 que le péroniste Nestor Kirchner, arrivé à la présidence et en quête d'alliés sur sa gauche, a annulé les lois d'amnistie et relancé les procès, qui se sont succédé depuis.

Le procès a montré le traitement infligé aux détenus. Après leur arrestation, les

opposants étaient cagoulés et emmenés à l'Esma. On les torturait pour leur arracher des renseignements. Les militantes enceintes pouvaient accoucher, mais leurs enfants étaient placés dans des familles proches de l'armée afin d'être rééduqués. Puis les détenus étaient « transférés », c'est-à-dire drogués, déshabillés, emportés et jetés depuis des avions dans les eaux du rio de la Plata, pour que les corps soient emportés dans l'océan Atlantique. Mais on en retrouvait parfois sur la rive. On comptait, parmi les accusés, six pilotes de ces vols de la mort.

Parmi les accusés, il y avait aussi Jorge Acosta, surnommé le « tigre », connu pour son sadisme, et Alfredo Astiz, surnommé l'« ange de la mort ». Ce dernier avait infiltré l'organisation des Mères de la place de Mai. Ces mères de famille en quête de leurs enfants, militants disparus, eurent le courage, en pleine dictature, de manifester chaque jeudi sous les fenêtres du palais présidentiel. Se faisant passer pour le parent d'un disparu, Astiz entraîna l'arrestation



Buenos Aires le 29 novembre: des mères de la place de Mai manifestent "Ils sont 30 000", assassinés par la dictature.

et l'assassinat de la première dirigeante des Mères, Azucena Villaflor.

Astiz non plus n'a rien renié, déclarant lors de son audition: « Jamais je ne demanderai pardon pour avoir défendu ma patrie. » Pour lui, le retour à la démocratie était « une dictature ». Les organisations qui, comme les Mères, militaient pour que la vérité soit établie sur la répression et les vols d'enfants, pour que les coupables soient punis, étaient aux yeux d'Astiz « de gênants groupes résiduels ».

Il faut noter que les forces de répression actuelles comptent aussi semble-t-il

des « groupes résiduels », puisque depuis la fin de la dictature il y a eu quelque 200 disparus, dont quelques-uns sont connus, comme Julio Lopez ou, plus récemment, Santiago Maldonado.

Les militaires voulaient briser toute possibilité de contestation populaire. Parmi les pays d'Amérique latine ayant subi la répression dans les années 1960-1970, l'Argentine est un de ceux où la répression fut la plus féroce. Cela n'a fait que renforcer la combativité des opposants d'aujourd'hui.

Jacques Fontenoy

Honduras: le dictateur fabrique l'élection

Il paraît que la guerre froide est terminée, mais pas au Honduras, ce pays de neuf millions d'habitants au cœur de l'Amérique centrale, où 60 % de la population survit dans la pauvreté.

Dimanche 3 décembre, c'était les élections générales. Alors que le résultat est en sa défaveur, le président sortant, Juan Orlando Fernandez, qui légalement n'avait même pas le droit de se représenter, s'est auto-proclamé vainqueur!

En 2009, un coup d'État avait renversé le président Manuel Zelaya.

Ses adversaires lui reprochaient de vouloir se représenter, alors qu'il n'en avait pas manifesté l'intention. Le coup d'État avait été mené, dans la coulisse, par des services dépendant de Washington, comme au bon vieux temps, quand la CIA orchestrait les changements de régime à la convenance des États-Unis.

Depuis, la situation du Honduras s'est bien aggravée. En 2013, quand Juan Orlando Fernandez ne présidait encore que le Parlement, il a réussi à prendre le contrôle de l'ensemble des pouvoirs du pays, la Cour suprême de justice d'abord, puis l'armée et la police. Ensuite, il s'est fait élire président et a poursuivi la mise en coupe réglée du pays.

Le territoire a été militarisé et toute opposition politique et sociale réprimée. Les syndicalistes, les journalistes, les militants des droits

de l'homme, les écologistes opposés aux projets des multinationales sont victimes de leurs hommes de main, voire de leurs tueurs. Dans ce régime dictatorial et corrompu, les narcotrafiquants ont trouvé leur place.

Le dictateur n'a pas traîné à se proclamer président pour ne pas être écarté du pouvoir, alors que l'opposition de gauche, selon les premiers décomptes, a obtenu 47 % des voix, dépassant de six points les alliés du président. Les résultats finaux étaient annoncés pour le jeudi 7 décembre.

La présence de quelque 16 000 observateurs internationaux lors de ces élections n'a pas dissuadé le président d'annoncer que, d'ici là, il aurait repris l'avantage. Par un bourrage méthodique des urnes?

On notera en tout cas que ni Donald Trump ni son administration, si prompts à dénoncer comme dictateurs les gouvernements de pays comme Cuba ou le Venezuela, n'ont pipé mot; même pas un tweet. Cette dictature-là leur va très bien.

J. F.



Après l'élection, des manifestations anti-Fernandez.

Centième anniversaire de la Révolution russe

Introduction d'Arlette Laguiller, intervention de Nathalie Arthaud

Envoi contre 5 timbres à 0,73 euro



Retraites : baisse continue du pouvoir d'achat

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a publié un nouveau document de travail, cité par le journal *Les Échos*, qui montre la baisse du pouvoir d'achat des retraités depuis 1992.

Les mesures d'économies prises par les caisses de retraites complémentaires ont joué un rôle important dans cette baisse, davantage pour les cadres, dont la complémentaire compte pour à peu près la moitié de la pension, que pour les non-cadres. Les prélèvements sociaux, les contributions CSG, CRDS, CASA (contribution de solidarité pour l'autonomie) et les cotisations maladie ont aussi joué un rôle dans la perte de pouvoir d'achat. De même que le gel de la pension de base depuis 2013.

Un cadre parti en retraite en 1992 a ainsi vu le pouvoir d'achat de sa pension nette baisser de 10 %, dont 6 % entre 1993 et 1997, période de hausse des contributions sociales ; un non-cadre a perdu 7 %

et un fonctionnaire de catégorie B a perdu 8 %. Pour des retraités plus jeunes, génération 1947, en retraite depuis 2007, les pertes de pouvoir d'achat sont de 2 % à 3 % en dix ans.

Ce sont des données officielles, globales et en pourcentage. Elles ne disent pas concrètement le poids de cette baisse, bien plus lourde sur une pension d'ancien smicard. Mais ces chiffres démentent la propagande habituelle sur les retraités qui seraient, en général, des privilégiés, et qui cherche à les opposer aux salariés en activité.

Macron et Philippe ont présenté le ridicule 0,8 % de revalorisation des pensions comme un geste pour les retraités en ces temps d'économies : il est non seulement inférieur à l'inflation, mais il sera suivi d'un nouveau gel pour 2018 et d'une hausse de la CSG. On voit à quel point, retraités ou en activité, les travailleurs sont la cible du gouvernement.

Sylvie Maréchal

Logement : la justice au service des propriétaires

Après le tribunal administratif de Lille, c'est celui de Paris qui vient d'annuler les arrêtés fixant l'encadrement des loyers à Paris.

Ces lois obligeaient les bailleurs à ne pas fixer de loyers dépassant une certaine limite. Ce dispositif avait été mis en place sous Hollande en août 2015 à Paris et en février 2017 à Lille, deux villes dont le PS tient la mairie. Ian Brossat, l'adjoint PCF au Logement de la mairie de Paris, ou Cécile Duflot, qui a été ministre du Logement, soutenaient aussi ces mesures d'encadrement des loyers, voulant se montrer en défenseurs des locataires dans ces villes où les loyers sont très élevés.

Cet encadrement n'était pourtant pas très contraignant pour les propriétaires, car les limites fixées s'éloignaient peu des prix du marché immobilier. D'autre part, les contrôles étaient rares, et les sanctions inexistantes.

Il n'en reste pas moins

qu'en annulant ces mesures, les tribunaux comblent propriétaires et agences immobilières, pour qui ces contraintes étaient déjà de trop. Cela va aussi dans le sens de Macron, qui lors de la campagne présidentielle s'était déclaré contre l'extension de l'encadrement des loyers.

Étant donné la pénurie de logements à Paris comme à Lille, il est à craindre que les loyers reprennent de plus belle leur cours à la hausse.

Depuis des décennies, aucun gouvernement n'a fait quoi que ce soit de sérieux pour s'attaquer au problème du manque de logements, en particulier de logements à loyer modéré. Il en manque des millions, et un État voulant vraiment répondre aux besoins de la population, au lieu de s'en remettre aux lois du marché, devrait d'urgence prendre lui-même en main leur construction à prix coûtant.

G.R.

L'écotaxe : une facture salée pour la population

L'Assemblée nationale vient de voter un amendement mettant définitivement fin à l'écotaxe. Bien que n'ayant jamais été mise en place, elle aura coûté cher ! La Cour des comptes estime la facture totale à plus d'un milliard d'euros, principalement en faveur d'Ecomouv', le consortium franco-italien réunissant de grands groupes parmi lesquels la SNCF, Thales ou SFR.

Adoptée en 2009 sous Sarkozy, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'écotaxe était censée permettre le financement

d'infrastructures alternatives à la route, afin de limiter le nombre de camions en circulation. Plusieurs fois reportée, elle a finalement été suspendue en 2013, avant même son application, par Ségolène Royal. Entre-temps, les patrons routiers s'étaient fortement mobilisés en Bretagne, détruisant certains des portiques qui devaient permettre le calcul de la taxe.

Cette fronde des « bonnets rouges » contre une taxe supplémentaire qui aurait touché une fraction des patrons s'est soldée par

une augmentation de la TICPE (la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques), qui a pesé essentiellement sur les automobilistes. Quant aux 210 employés d'Ecomouv', ils ont été licenciés, comme s'ils étaient responsables du fiasco.

Aujourd'hui le gouvernement solde sa dette vis-à-vis du consortium, soit 339 millions d'euros, celui-ci ayant exigé un contrat garantissant sa rémunération. La facture salée de ce fiasco ne sera donc payée que par les contribuables.

Inès Rabah

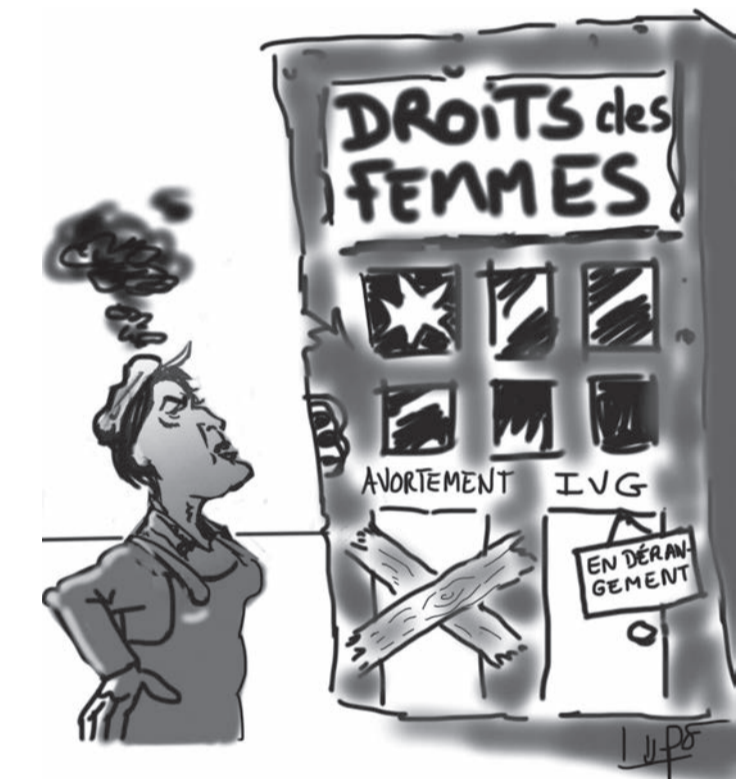
Europe : les droits des femmes reculent

Le 5 décembre, le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe a publié un rapport sur les droits des femmes en matière de santé et de sexualité. Il fait état de reculs importants dans plusieurs pays européens, qu'ils soient ou non membres de l'Union.

De la Pologne à la Slovaquie en passant par l'Espagne ou la Russie, plusieurs gouvernements ont cherché à faire passer des lois restreignant le droit à l'interruption volontaire de grossesse, et c'est grâce à des mobilisations massives qu'ils ont été arrêtés. Ces politiques témoignent cependant d'un climat réactionnaire dont les femmes font les frais.

L'accès à la contraception est parfois compliqué et en pratique, dans bon nombre de pays, celle-ci est exclue, au moins en partie, des régimes d'assurance, de prise en charge ou de remboursement, ce qui la rend évidemment plus difficile d'accès aux femmes les plus modestes. En Allemagne, aux Pays-Bas ou en Suède, la contraception n'est prise en charge que pour les adolescentes et les jeunes femmes. En Italie ou en Pologne, seules quelques méthodes contraceptives spécifiques sont remboursées.

Le droit à l'interruption d'une grossesse non



désirée reste à conquérir dans plusieurs pays d'Europe. En Andorre et à Malte, l'avortement est interdit en toutes circonstances. Dans d'autres États, comme l'Irlande, le Liechtenstein, Saint-Marin, l'Irlande du Nord, ou la Pologne, il est encadré par des restrictions qui privent les femmes de toute liberté de choix. Car même dans les quelques situations où ce droit leur est reconnu, tout est fait pour dissuader les femmes et le choix d'interrrompre une grossesse devient un véritable parcours du combattant.

Même dans les pays où l'avortement est théoriquement légal, il devient de plus en plus difficile d'y avoir recours, en particulier pour les femmes des classes populaires. Le rapport cite des cas où les médecins refusent de pratiquer des avortements dans

les hôpitaux publics, mais acceptent de le faire dans le privé... pour plus cher évidemment ! Dans d'autres pays les médecins ont la possibilité de s'abriter derrière une clause de conscience pour refuser de pratiquer des avortements. C'est le cas en Italie, où sept professionnels de santé sur dix refusent de pratiquer des interruptions de grossesse, ce qui oblige les femmes à se tourner vers le privé quand elles le peuvent ou à aller à l'étranger.

Cette forme de violence faite aux femmes, consistant à leur nier le droit de disposer de leur sexualité et de leur corps, est donc loin d'avoir disparu. Le Conseil de l'Europe le déplore et suggère dix recommandations... et zéro obligation... Autant dire qu'il ne faut pas compter sur lui pour défendre ces droits !

Nadia Cantale

SNCF : recherche de la rentabilité et trains bloqués

La SNCF n'a nul besoin, pour paralyser son trafic, d'être victime d'une cyber-attaque ou d'un piratage informatique : elle s'en charge très bien toute seule. À Paris, dimanche 3 décembre, la panne informatique sur le système d'aiguillage a totalement interrompu l'arrivée et le départ des trains à la gare Montparnasse.

Le plan B, dont se vante la direction, était un plan Bazar : il s'agissait de rediriger des milliers de voyageurs sur la gare d'Austerlitz pour les grandes lignes et Versailles-chantiers pour la banlieue. Seul le dévouement des cheminots, du moins ceux dont le poste à l'accueil n'a pas été supprimé, a permis d'éviter la catastrophe.

Dans la gare d'Austerlitz, la pagaille était aussi indescriptible qu'à Montparnasse. Elle aurait pu être

mortelle. Ainsi une voyageuse a été traînée le long du quai sur une centaine de mètres par une rame dont la portière s'était refermée sur sa manche.

Cette paralysie survient à peine quatre mois après celle du mois d'août qui avait déjà stoppé tout trafic dans la même gare de Paris, à Montparnasse, pendant trois jours.

À la suite de cette panne, le gouvernement fait mine de s'étonner et de s'indigner. Bon nombre de

journalistes ont sauté sur l'occasion pour dénoncer l'étatisme ferroviaire et le manque de productivité des cheminots. Comme si l'État n'était pas celui des capitalistes et des banquiers !

C'est au contraire la recherche de la rentabilité et du profit qui est en cause dans la vétusté du réseau et ses multiples pannes. À partir des années 1980, le nombre de kilomètres de voies renouvelées a été divisé par deux. Il en a été de même des équipements de voies, des caténaires, des divers postes. Les effectifs chargés de l'entretien ont été sacrifiés, alors que les intérêts versés aux banques explosaient. Même des réseaux informatiques sont aujourd'hui obsolètes.

Résultat : de nombreuses

pannes paralysent régulièrement la circulation. Ainsi dimanche 27 novembre, à Paris, une panne sur un transformateur à la gare Saint-Lazare avait déjà bloqué plusieurs centaines de trains. Il en a été de même le lendemain à cause d'une panne électrique, entre Caen et la Manche, avec des voyageurs bloqués pendant quatre heures dans leur rame.

De même, du 29 novembre au 4 décembre, tout le trafic voyageurs et marchandises a été quasi paralysé en raison d'une défaillance électrique sur un poste de commande ferroviaire entre Miramas, Marseille et Avignon.

Gilles Savary, auteur de nombreux rapports parlementaires sur le

ferroviaire, dit lui-même à propos de cette succession de pannes : « *Le péché originel de tout cela, c'est l'état de dégradation proprement inouï de notre réseau ferré, et dont n'ont pas conscience, je crois, les Français.* » En qualité d'ancien député et responsable du Parti socialiste depuis 1997, il peut en être conscient : son parti au gouvernement a été un des principaux responsables de cette situation.

En tout cas, les cheminots et les usagers sont, bien malgré eux, contraints de subir quotidiennement l'état d'un réseau ferroviaire de plus en plus dégradé, miné par la recherche du profit tout comme la société qui l'entoure.

Christian Bernac

Réseau Paris-Atlantique : non au vol des congés !

Vendredi 1^{er} décembre a eu lieu un rassemblement de près de 200 travailleurs de l'Équipement au siège de SNCF Réseau pour la région Paris-Atlantique.

Dans ce secteur, la majorité des équipes travaillent de nuit à la réparation et au remplacement des voies et des caténaires. Bien que les travaux soient normalement prévus sur six mois, les plannings de travail changent quasiment au jour le jour et le travail à la carte est de plus en plus courant. Les conditions de travail s'aggravent d'année en année, notamment à cause des départs en retraite non remplacés.

Les cheminots ont droit à dix jours de repos par an, appelés repos périodiques (RP), qu'ils peuvent prendre accolés à un week-end. Depuis quelques années, la direction en impose trois ou quatre par an à des dates qui lui conviennent. Mais elle vient d'annoncer que,

désormais, ils seraient tous à sa disposition, comme le veut, selon elle, la réglementation. Pour les équipes de nuit, elle voudrait les positionner sur les montées de nuit, des journées destinées à préparer le travail pour le soir et qui, bien souvent, ne durent qu'une demi-journée, voire deux heures. Les travailleurs qui n'y étaient pas indispensables avaient donc l'habitude de se mettre en congé quelques heures ces jours-là. En utilisant les RP, la direction voudrait leur retirer une journée complète, c'est-à-dire leur voler des heures de repos. Pour les autres, elle les imposerait quand bon lui semble.

Cette annonce a déclenché la colère des travailleurs concernés. À l'appel

de la CGT et de Sud rail, ils ont interpellé le représentant de la direction, qui s'est retranché derrière le respect de la réglementation. Bon nombre des présents, parmi lesquels se trouvaient même des cadres et des chefs, lui ont rappelé que la SNCF n'applique la réglementation que lorsque cela l'arrange ; elle ne se gêne pas, par contre, pour modifier les plannings au dernier moment.

Ce directeur a fini par rejoindre son bureau et, sous le contrôle d'une trentaine de salariés, a téléphoné à son chef et a pris l'engagement d'une rencontre le mercredi suivant avec les syndicats, pour la signature d'un moratoire sur le vol de ces congés.

C'est un premier recul imposé par la mobilisation, dans un contexte où la SNCF n'a de cesse de remettre en cause la réglementation du travail.

Correspondant LO

Nettoyeurs des gares : la grève continue

Mardi 5 décembre, ce sont toujours 99 travailleurs sur 112 qui ont voté, au 34^e jour de grève, la reconduction de leur grève des agents de nettoyage des gares du nord de l'Île-de-France. Malgré toutes les tentatives d'intimidation du sous-traitant H.Reinier Onet et de la SNCF, la détermination des grévistes ne faiblit pas.

Vendredi 1^{er} décembre, la direction les a convoqués pour des négociations et n'a rien proposé de plus que la semaine précédente. Les grévistes revendiquent que la prime de panier soit portée de 1,90 à 4 euros et la prime de vacances de 50 à 70%. Ils demandent également de vérifier les nouvelles charges de travail, la réorganisation mise en place apparaissant comme un moyen commode de les aggraver en supprimant de nombreux postes.

Non contente de faire durer la grève, la direction a fait appel à la SNCF et à la préfecture pour briser le moral des grévistes. Le 2 décembre, vers 2 h du matin, la SNCF faisait intervenir une quarantaine d'intérimaires ou de salariés d'autres sites, sous protection d'autant de policiers, pour faire nettoyer la gare de Saint-Denis.

Pour essayer de démoraliser les grévistes, elle

a aussi envoyé à nombre d'entre eux des lettres de convocation à un entretien en vue de licenciement. Les grévistes, qui pour certains travaillent depuis près de 30 ans dans les mêmes gares, ont changé parfois cinq fois de société. Pour la plupart, ils n'ont même pas encore signé de nouveau contrat de travail avec Onet. Dans ces conditions, cette menace de licenciement leur a paru quelque peu surréaliste. Lundi 4 décembre, ils se sont donc retirés de la nouvelle séance de négociation, posant en préalable la levée des menaces de sanction. Ils ont appris le lendemain par un courrier que, dans un souci d'apaisement, pour les faire revenir aux négociations, H. Reinier Onet suspendait ses menaces de licenciement.

Tous les jours la grève est revotée à main levée devant la gare de Saint-Denis. La grève, c'est jour et nuit, avec une organisation militaire, disent les grévistes qui, pour beaucoup, dorment sur place dans la gare, n'hésitant pas à se rendre aussitôt, en pleine nuit, dans une autre où des briseurs de grève sont annoncés. La solidarité autour d'eux s'organise et ils ne sont pas près de lâcher.

Correspondant LO



Le 1^{er} décembre à Paris-Atlantique.

Ville de Paris : la grève des éboueurs

Les éboueurs, égoutiers, conducteurs, fossoyeurs, employés de la propreté et des espaces verts de la ville de Paris ont été appelés à faire grève le lundi 4 décembre par leur fédération CGT.

Au total, la mairie de Paris emploie près de 5000 travailleurs pour intervenir dans dix arrondissements, les dix autres étant laissés à des sociétés privées, prestataires de services. La grève a été assez bien suivie et, dès le matin, les blocages des garages à bennes et de trois déchetteries, à Ivry, Aubervilliers et Romainville, ont été effectifs. Plusieurs centaines de travailleurs se sont

mobilisés pour permettre à ces actions de réussir, en vue d'obtenir des responsables de la mairie de Paris la réception de leurs représentants syndicaux et des réponses à leurs revendications. Celles-ci concernent principalement les déroulements de carrière, c'est-à-dire en fait l'évolution des salaires, et le refus de l'instauration de primes au mérite. Mais le mécontentement ne se limite pas à ces

deux aspects. En effet Anne Hidalgo, la maire de Paris, suivant la politique du gouvernement, veut remettre en cause certains congés, les RTT par exemple, et serre la vis sur des effectifs déjà insuffisants pour faire correctement le travail.

Les éboueurs effectuent un travail ingrat, mal payé, 1300 euros environ pour une journée de 6 h à 17 h. Mais ce travail est indispensable, ce qui crève les yeux de tous dès que le ramassage des ordures prend ne serait-ce qu'un léger retard. Leurs revendications sont donc parfaitement justifiées. Mais la maire de Paris a fait la sourde oreille et, devant la mobilisation des travailleurs qui bloquaient les déchetteries, n'a su qu'envoyer les CRS pour dégager les sites, avec arrosage de gaz lacrymogène et quelques coups de matraque. Seul résultat de cette intervention musclée: la montée d'un cran de la colère et la reconduction de la grève, le mardi 5 décembre. Mercredi 6, les travailleurs arrêtaient leur mouvement après avoir reçu l'assurance de négociations pour leurs revendications.

Correspondant LO



Lors d'une précédente grève.

Distribution : acheter, revendre, licencier...

La même semaine, C&A et les Galeries Lafayette, deux enseignes implantées dans des centres-ville, ont annoncé leur intention de réduire leur parc de magasins en propre : soit en revendant certains magasins, soit en tentant d'en confier la gestion à des repreneurs en franchise.

Dans tous les cas, les salariés sortiront des effectifs de l'enseigne et n'ont aucune garantie, malgré les déclarations patronales, vendeurs comme repreneurs, sur la pérennité de leur emploi et de leur contrat une fois la vente effective. On veut leur faire croire que tout se passera au mieux. Ils ont au contraire toutes les raisons de se méfier.

Ainsi, chez C&A, les actionnaires ont décidé de se débarrasser de 13 magasins, sur un parc de 160 implantés en France. Cela touche près d'une centaine de salariés, à qui on dit que deux repreneurs sont sur les rangs, Stokomani et Chausséa.

Le premier est un déstockeur d'articles en tout

genre dont les effectifs se cantonnent à des opérations de mise en rayon et de caisse, sans vendeurs ni démonstrateurs. Et le second expose des chaussures dans un alignement de rayons où le client est amené à faire son choix puis à passer en caisse. L'emploi des salariés actuels des 13 magasins de C&A est donc bien en cause.

Il en est de même aux Galeries Lafayette, où l'annonce de la mise en franchise de 22 magasins sur 53 vient d'être faite. Cinq magasins ont fermé en 2004, trois en 2016, pour le plus grand profit de la famille Moulin, propriétaire de l'enseigne, qui figure dans le peloton de tête des plus grandes fortunes du pays.

Celle-ci a annoncé, tout en sortant 900 salariés des effectifs du groupe, l'ouverture d'un magasin sur les Champs-Élysées avec un loyer annuel de 18 millions d'euros. Elle a accru sa participation au capital de Carrefour, passant en un an de 9,5% à 11,5%, devenant ainsi l'un des plus importants actionnaires de l'enseigne, avec le patron de LVMH, le milliardaire Arnault. Et elle vient d'afficher sa volonté de rachat de La Redoute, redevenue rentable après restructuration et suppression de très nombreux emplois.

Les patrons manœuvrent pour repasser la décision des suppressions de postes à d'éventuels repreneurs, des complices qui veulent aussi leur part de profits. Il faut arrêter ce scénario, concocté entre exploiters.

Philippe Logier

Castorama : emplois démontés



Le 1^{er} décembre au Castorama de Claye-Souilly.

Vendredi 1^{er} décembre, plusieurs centaines de salariés de Castorama ont fait grève et manifesté pour protester contre les menaces de suppression de 500 à 750 emplois, visant plus particulièrement les services administratifs au siège et également sur les plateformes logistiques.

Ils réagissent à l'annonce le 8 novembre par la PDG du groupe Kingfisher, propriétaire en France des enseignes Castorama et Brico Dépôt, de la création d'un centre de services partagés à Cracovie en Pologne et de restructurations au siège social situé à Templemars dans le Nord.

Ces restructurations n'ont qu'un objectif : permettre aux actionnaires de Kingfisher, une brochette de fonds d'investissement, de continuer à encaisser leurs dividendes année après année. Castorama, à lui seul, a versé 460 millions d'euros à ses actionnaires en 2016 et a programmé pas moins de 600 autres millions en 2017 et les deux prochaines années. L'enseigne a par

ailleurs encaissé 40 millions d'euros, 30 pour Brico Dépôt, au titre du CICE, ce crédit d'impôt censé favoriser l'emploi. Mais ce sont des suppressions d'emplois qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour, malgré les déclarations de la PDG de procéder à des reclassements dans le groupe.

Les travailleurs de Castorama, qui ont manifesté le 1^{er} décembre devant le siège et devant 17 magasins, montrent qu'ils ne sont pas prêts à attendre les décisions patronales annoncées dans les tout prochains mois. Il y a assez d'argent dans les caisses du groupe pour maintenir tous les salariés là où ils travaillent et garantir leurs salaires.

P. L.

Cora - Reims : licencié pour s'être exprimé

Un salarié de Cora Reims a été licencié pour un commentaire posté sur la page Facebook du journal *L'Union* en septembre 2015. Ce commentaire venait à la suite d'un article sur l'ouverture du magasin le dimanche : «*Allez y travailler le dimanche, bande de charlots c pas vous qui vous levez et n'avez pas de vie de famille*». Il ajoutait : «*faites pas c... à venir le dimanche!!!!!!*»

Si le jugement aux Prud'hommes a considéré que le licenciement était sans cause réelle et sérieuse, la cour d'appel vient, elle, de considérer qu'il s'agissait d'une faute grave, d'un abus dans l'exercice de la liberté d'expression.

D'après elle, ces propos intimaient l'ordre aux clients de ne pas venir et constitueraient ainsi un défaut de loyauté envers l'employeur. Si elle est ainsi encadrée par la loyauté à son patron, on se demande bien ce qu'il reste de la prétendue liberté d'expression.

Derrière tout le discours sur le caractère volontaire du travail du dimanche, la dictature patronale n'est pas loin. Un salarié sans pouvoir n'a pas le droit de dire ce qu'il pense, mais un patron, aidé par la justice d'un État aux petits soins pour les exploiters, peut non seulement faire taire des salariés, mais les condamner au chômage.

Correspondant LO

EDF : un mécontentement sensible

Jeudi 30 novembre, la CGT a appelé les salariés d'EDF, d'Enedis et du RTE, ces deux dernières entreprises hier intégrées à EDF assurant la distribution et le transport de l'électricité, à faire grève avec des baisses de production et des coupures d'électricité sur tout le territoire. C'est ainsi que TF1 et Canal + se sont retrouvées dans le noir !

En effet, ce même jour se tenait une commission paritaire de la branche des IEG, les industries électriques et gazières, avec deux points à l'ordre du jour. Le premier portait sur les moyens financiers accordés pour faire fonctionner les activités sociales gérées majoritairement par la CGT, et le second sur les mesures salariales.

Dans leur grande générosité, les patrons proposent 0,2% d'augmentation générale pour 2018 ! Après le 0% d'augmentation de l'an passé, ces 0,2% sont une provocation alors que dans l'année les prix ont augmenté de 1,1% d'après l'Insee. Pour 2018, l'augmentation de la CSG ne serait que très partiellement compensée. Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des salariés baisse.

Aujourd'hui, ce recul va apparaître encore plus clairement puisque le chiffre en bas de la feuille de paye va diminuer dans les mois à venir. Or, dans les secteurs les plus mal payés, les payes ne dépassent guère le smic.

L'annonce des patrons est donc ressentie, à juste titre, comme une provocation. Les actions du 30 novembre ont regroupé le milieu combatif de la CGT, ceux qui ont appelé et se sont mobilisés contre les ordonnances Macron lors des journées interprofessionnelles. Ils sont bien évidemment en colère de voir ces mesures se mettre en place. D'autre part, la direction d'EDF veut amplifier les embauches de salariés hors statut des IEG. Être au statut c'est ne pas avoir dans son contrat de travail une clause prévoyant le



Les manifestants à Boulogne-Billancourt le 30 novembre.

licenciement économique, et c'est aussi une retraite moins mauvaise que dans le privé. En embauchant hors statut, la direction entend bien profiter aux mieux des ordonnances Macron et en particulier pouvoir licencier comme ça l'arrange !

Même si on a entendu quelques critiques dans le milieu des cadres, les coupures ont été bien perçues par les salariés. Si après tout la direction pouvait avoir peur et lâcher quelque chose sans qu'il y ait besoin de faire grève...

On peut toujours rêver !

Du côté de la fédération syndicale CGT, il y a une volonté de répondre à ses militants combatifs qui trouvent son discours trop mou. Il n'est pas rare d'entendre dire que, pendant la mobilisation contre les ordonnances Macron, « on ne s'est pas senti aidé par la fédé », même si les manifestations ont eu lieu à l'appel de la CGT. Et, à EDF, la signature par la CGT de l'accord sur le temps de travail dans les centres d'appels ne passe pas. Et pour cause, les conseillers clientèle, qui

sont les salariés les plus mal lotis dans l'entreprise, voient leurs conditions de travail se dégrader, suite à cet accord.

La journée du 30 a fait plaisir aux plus combatifs, sans trop d'illusions sur son possible effet contre les patrons. Les travailleurs les plus conscients savent et répètent auprès de leurs collègues de travail que l'on ne peut pas faire l'économie d'une grève sérieuse, profonde, qui touche tous les secteurs.

Correspondant LO

Hutchinson - Châlette : trop de pressions



L'usine de Châlette.

Depuis la rentrée, dans le secteur de la production de l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing, les conditions de travail ne font que se dégrader. Ainsi à la préparation des mélanges, la direction demande aux travailleurs de faire deux heures supplémentaires et de revenir travailler le samedi. Dans tous les secteurs, elle profite de la précarité pour maintenir une pression permanente. Près de la moitié des travailleurs est en intérim, et s'ils ne font pas l'affaire, ils sont aussitôt licenciés.

Dans le secteur vélo, alors qu'au printemps on obligeait les travailleurs à poser des congés, ils se voient imposer des heures supplémentaires et des cadences impossibles à tenir, sous prétexte d'honorer le client Pirelli. Ces pressions, qui conduisent à un

épuisement physique, ont provoqué une multiplication des accidents, parfois très graves. C'est ainsi qu'une intérimaire, mise à un poste qui nécessite au moins trois semaines de formation, s'est retrouvée livrée à elle-même au bout de trois jours. Résultat, elle s'est coincé la main dans une machine. Quelques semaines plus tard, dans le même atelier, sous la pression des cadences, une autre jeune femme a failli y laisser deux doigts.

La direction se défousse en se cachant derrière les exigences des clients étrangers comme Pirelli. Cela ne suffit pas à fait oublier qu'Hutchinson appartient au groupe Total, qui se place dans le peloton de tête des groupes français pour le chiffre d'affaires comme pour les profits.

Correspondant LO

INRS : halte à la diminution des moyens de prévention !

Les syndicats de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) se mobilisent pour dénoncer le projet du ministère dans le cadre de la future COG (Convention d'objectif et de gestion) 2018-2021, actuellement en préparation.

L'INRS est un organisme paritaire, patronat-syndicats, chargé de recherche, de formation pour la prévention des risques professionnels. En fait, c'est le patronat et le gouvernement qui décident et censurent les travaux des chercheurs, par exemple sur l'amiante. Il y a plus de vingt ans, cela a été jusqu'au licenciement d'un chercheur qui avait dénoncé publiquement les dangers des éthers de glycol.

Les syndicats ont dernièrement eu connaissance d'une note du ministère du Budget qui prévoit une réduction de 10% des effectifs et de 15% du budget de fonctionnement de l'INRS. Cela se traduirait par la disparition de 58 postes sur 570, et cela après la perte de 75 postes ces six dernières années.

Une centaine de salariés de l'INRS, qui emploie 370 salariés à Vandœuvre-lès-Nancy, étaient

ainsi mobilisés, mardi 28 novembre, à l'appel de la CFDT. Un piquet de grève était installé à l'entrée, la CFDT faisant cavalier seul, s'opposant pour une fois au gouvernement après avoir approuvé les ordonnances Macron. D'autres actions sont en préparation à l'appel de la CGT et de la CFDT.

La gestion de l'INRS ne fait état d'aucun trou qui aurait permis au gouvernement de justifier ce qui ressemble à un véritable plan social. Mieux, la branche AT-MP (accidents du travail et maladies professionnelles) de la Sécurité sociale, qui finance l'INRS, est largement excédentaire, de 762 millions d'euros depuis quatre ans.

La raison de cette coupe claire dans les effectifs est surtout de permettre au patronat de payer moins pour la branche AT-MP de la Sécurité sociale, financée par les seules cotisations des employeurs. Ces cotisations

sont largement sous-estimées, du fait des non-déclarations d'accidents du travail qui en font porter le coût au régime général, exonérant les patrons de payer pour les dégâts qu'ils provoquent.

La CGT de l'INRS dénonce aussi la non-reconnaissance de bien des maladies professionnelles, citant les pathologies cardiovasculaires dues à l'état de stress chronique au travail, qui représentent un coût évalué par l'INRS entre 1,9 et 3 milliards d'euros par an. Moins de dix maladies sont reconnues chaque année, c'est dire que c'est la branche maladie qui paye à la place des patrons ! Il en est de même des cancers professionnels et de bien d'autres pathologies.

Le patronat et le gouvernement veulent réduire le budget de l'INRS. Chercher les raisons des maladies professionnelles et les prévenir, c'est risquer de trouver la responsabilité d'un patronat qui ne s'estime coupable de rien et veut encore moins payer la facture.

Étienne Hourdin

CHU de Pointe-à-Pitre : incendie résultat d'une politique criminelle

Cet article est l'éditorial des bulletins d'entreprise de nos camarades de Combat ouvrier (Antilles-UCI)

Le 28 novembre, un grave incendie a provoqué la fermeture du Centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre - Abymes, en Guadeloupe. En quelques heures, l'ensemble du personnel et des malades a dû être évacué, soit 1200 personnes en tout.

Grâce au dévouement des agents de l'hôpital, l'évacuation s'est relativement bien passée, étant donné les circonstances. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet incendie très important. Mais on peut d'ores et déjà affirmer que la principale coupable est la politique d'économies sur la santé menée depuis des décennies par les gouvernements successifs.

Du fait de cette politique criminelle, le CHU de Pointe-à-Pitre ne satisfait plus depuis bien longtemps

aux normes de sécurité les plus élémentaires. Il semblerait que le 28 novembre les équipements anti-incendie n'aient pas bien fonctionné, notamment les portes coupe-feu et les extracteurs de fumée. On a entendu l'appel surréaliste du sous-préfet demandant à la population d'apporter sur place des extracteurs de fumée pour aider les pompiers à intervenir ! Malgré leur bonne volonté, il a fallu dix heures pour que ceux-ci viennent à bout du sinistre. Quelle que soit l'origine de l'incendie, il est évident que c'est la vétusté du CHU et de ses équipements qui est en cause. D'ailleurs, quatre jours plus tard, un autre incendie s'est produit au CHU, à cause d'un générateur électrique défectueux.

Encore à cause de cette

politique criminelle, certains agents hospitaliers n'ont jamais participé à un exercice d'évacuation. Pour les autorités, il vaut mieux faire la politique de l'autruche, et ne pas préparer le personnel à affronter une telle situation, cela coûte moins cher.

Enfin, c'est toujours à cause de cette politique criminelle que l'État ferme les petites structures de soins, comme l'hôpital de Marie-Galante, pour concentrer un maximum de services sur un établissement unique comme le CHU. Une partie des accouchements qui étaient prévus au CHU sera assurée par la polyclinique des Abymes. Comment l'État va-t-il justifier la fermeture de cette polyclinique, programmée pour le mois de février au nom de la sacro-sainte rentabilité, et qui menace de laisser sur le carreau quinze agents ? Va-t-on



La manifestation du CHU.

toujours expliquer qu'il est judicieux de regrouper tous les accouchements sur le seul CHU, alors que les événements viennent de prouver le contraire ? Macron a envoyé dès le lendemain de l'incendie la ministre de la Santé pour faire passer la pilule.

La ministre s'est vantée que l'incendie n'avait fait aucune victime, ce qui est faux. Un agent d'entretien a été gravement intoxiqué par les fumées. Piégé par le feu, il a réussi à s'échapper par une fenêtre, mais ensuite il a dû être placé dans le coma. Quant aux malades, qui peut affirmer que tous se remettront de l'évacuation ? Et les patients atteints de cancer qui n'ont pas eu de traitement car la

Radiothérapie, comme le reste, a dû fermer ?

La ministre a prétendu que tout irait bien grâce à l'hôpital de campagne qui a été installé. Mais il ne pourra pas compenser la destruction des services vitaux du CHU tels les Urgences, la Réanimation, le Bloc opératoire. D'autant plus que l'on approche des fêtes de fin d'année, pendant lesquelles les accidents sont malheureusement fréquents.

Lorsque les autorités se félicitent de ce que le pire a été évité lors de cet incendie, ce n'est qu'un discours hypocrite. C'est leur politique criminelle de casse du service public de la santé qui a abouti à une telle catastrophe !

Combat ouvrier

Hôpitaux - Châteaudun et Chartres : nouvelles attaques

En région Centre-Val-de-Loire, le Projet régional de santé (PRS) est en cours d'élaboration. Il se fait dans le cadre des mesures gouvernementales qui ont fixé l'objectif de 22 000 suppressions de postes et 16 000 suppressions de lits dans le pays.

L'Agence régionale de santé (ARS) considère que le département d'Eure-et-Loir souffre d'une complexité locale : la présence de deux hôpitaux de taille sensiblement égale, l'un à Chartres, l'autre à Dreux. Selon le point de vue des responsables, il ne s'agit pas d'un atout permettant à la population un meilleur accès aux soins, mais d'un handicap !

C'est donc pour rationaliser les coûts que l'ARS prévoit la fermeture de la maternité de Châteaudun, au sud du département, en 2018. Il faudra se déplacer à Chartres, à 50 km. C'est une dégradation de l'accès aux soins qui va toucher toute la population. Les syndicats CGT, FO et CFDT ont appelé à un rassemblement pour dénoncer cette mesure samedi 16 décembre, à 10h30, devant la mairie de Châteaudun.

À Chartres, pour répondre aux exigences comptables de l'ARS, la direction de l'hôpital Pasteur fait le

choix de fermer 96 lits sur les trois prochaines années, dont 40 en 2018. Il n'est pas encore précisé quels services seront affectés, mais on sait déjà que la Pneumologie est sur la sellette. Trois pneumologues sur cinq partent et ne sont pas remplacés, et le nombre de lits doit passer de 40 à 15. À cela s'ajoutent d'autres mesures qui sont autant de dégradations du service hospitalier : suppression de la subvention de l'ARS pour le fonctionnement de la crèche hospitalière, arrêt du financement de la seconde ligne de SMUR (Service médical urgences et réanimation), fin de la gratuité du parking de l'hôpital confié à une société privée...

À l'image de ce qui se passe dans tous les hôpitaux du pays, tout cela se fait sur fond de pressions croissantes sur le personnel. Chez les infirmières, les aides-soignants, les assistantes sociales, beaucoup se sentent à bout : rythme

de travail effréné, pauses-repas de 30 minutes qui sautent, temps des transmissions qui s'allongent et commencent plus tard pour cause d'effectifs soignants insuffisants, ce sont autant de quarts d'heure supplémentaires de travail chaque jour. Les repos de temps partiel sont de plus en plus souvent reportés pour nécessité de service, des départs en retraite et congés maternité ne sont plus remplacés. Il est évident qu'il faut embaucher, créer des postes, mais la réponse de la direction est la mutualisation des moyens, comprenez : obliger le personnel à aller travailler dans tous les services, à être « flexible ».

La CGT a organisé un rassemblement devant l'ARS chartraine mercredi 6 décembre, et appelé les salariés de l'hôpital à venir débattre et échanger dans le hall de l'hôpital Pasteur, mardi 12 décembre, de 14h30 à 15h30.

Cette gestion de l'hôpital se fait sur le dos des travailleurs et dégrade l'accès aux soins des patients. C'est inacceptable !

Correspondant LO

Honoraires médicaux : dépassements, danger !

Les dépassements d'honoraires médicaux sont passés de 2,35 milliards en 2011 à 2,66 en 2016. Malgré cela, la Caisse nationale d'assurance maladie trouve le moyen de se satisfaire du fait que, pour la cinquième année consécutive, la moyenne des dépassements serait en baisse dans le secteur 2, à honoraires libres !

Elle attribue ce bon résultat au contrat d'accès aux soins (CAS) : ce dispositif mis en place en 2012 prend en charge une partie des cotisations des médecins, s'ils s'engagent à modérer leurs tarifs. La modération est d'ailleurs toute relative : un spécialiste remboursé sur la base de 30 euros, par exemple, s'engage à ne pas dépasser de plus de 15 euros, soit 50% tout de même.

Mais le CAS a été refusé par nombre de médecins : les trois quarts en Île-de-France. Ainsi les dépassements sont plus élevés dans les régions de Paris et de Lyon. En même temps, un plus grand nombre de spécialistes et même de généralistes ont imposé des dépassements à leurs patients. En 2016, un système plus souple, l'Optam, a même permis de faire des dépassements tout en

restant dans le secteur 1, qui excluait auparavant les dépassements.

Ce que la population constate est que, CAS ou pas, Optam ou pas, il est de plus en plus difficile de trouver un médecin, surtout un spécialiste, à tarif conventionné. C'est quasiment impossible pour les ophtalmologues, les gynécologues, les psychiatres, les chirurgiens, et bien d'autres spécialités. Cela aboutit à ce que de plus en plus de gens renoncent à se soigner.

L'État ne veut rien imposer aux médecins, considérés comme des notables qu'il faut ménager. Il prétend les inciter, par des cadeaux, à modérer leurs tarifs ou à s'installer dans les zones qui manquent de médecins. On voit l'efficacité de cet appel au volontariat.

Vincent Gelas

RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

La paix de Brest-Litovsk

Le congrès des soviets avait proposé à tous les peuples belligérants « une paix juste et démocratique, immédiate et sans annexion ». Mais, en attendant que la révolution éclate en Allemagne, c'est avec l'état-major des Empires centraux que le pouvoir soviétique dut signer un armistice, le 2 décembre 1917, dans la ville de Brest-Litovsk. C'est Trotsky qui conduisit les négociations de paix, de décembre 1917 à février 1918, cherchant à gagner du temps afin, disait-il, « de donner aux ouvriers d'Europe une preuve éclatante et incontestable de la haine mortelle qui existait entre nous et les gouvernants de l'Allemagne ». Victor Serge décrit ces négociations dans son livre *L'An I de la révolution* :

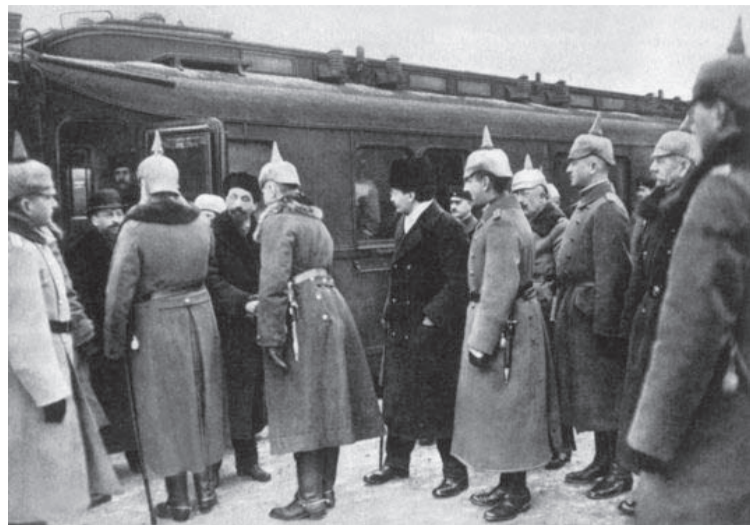
« Y eut-il jamais entre négociateurs ennemis plus grande incompatibilité ? (...) Les négociateurs avaient conscience de représenter, bien plus que des États en guerre – le mot d'État appliqué à la jeune république des Soviets faisait sourire les diplomates de tous les pays, des mondes incompatibles. Les vieilles finesses conventionnelles de la diplomatie manquaient tous leurs effets sur les Russes ; le verbe révolutionnaire de ceux-ci déterminait chez leurs partenaires un malaise indigné. (...)

Les bolcheviks, adversaires de principe de toute diplomatie secrète, avaient exigé la publication du compte-rendu sténographique des pourparlers. Par-dessus la tête des plénipotentiaires casqués et masqués de l'impérialisme germanique, ils parlaient aux peuples. Chacune de leurs paroles portait, les

événements devaient bientôt le démontrer. (...) Quand le général Hoffmann [représentant de l'armée allemande] reprochait aux bolcheviks de régner par la force, Trotsky répliqua : « Le général Hoffmann a raison. Il n'y a pas eu jusqu'à présent d'autres gouvernements. Il en sera ainsi tant que la société sera formée de classes ennemies. Mais ce qui étonne les gouvernements des autres pays, c'est qu'au lieu d'arrêter les grévistes, nous arrêtons les patrons organisateurs de lock-out ; au lieu de fusiller les paysans qui exigent la terre, nous arrêtons et nous fusillons les propriétaires fonciers et les officiers qui tentent de tirer sur les paysans... »

Mais à la mi-janvier, les Allemands ne laissèrent qu'une alternative aux bolcheviks : continuer une guerre impossible ou souscrire une paix désastreuse

et démoralisante. Ils devaient accepter le dépeçage et l'occupation de vastes régions, en Ukraine, en Biélorussie et dans les pays Baltes, la perte du grenier à blé et des principales zones de production de fer et de charbon de la Russie. L'attitude à adopter face à cette paix allemande cruelle divisa le Parti bolchevik. Trotsky le raconte dans *Ma vie* (1930) : « L'impossibilité de continuer la guerre était évidente. À cet égard, il n'y eut pas ombre de désaccord entre Lénine et moi. (...) Dans les milieux du parti, ou du moins parmi les éléments dirigeants, l'opinion dominante, intransigeante, était qu'il fallait rejeter les conditions de Brest-Litovsk et refuser la signature de la paix. (...) Les principales questions débattues étaient celles-ci : pouvons-nous actuellement faire une guerre révolutionnaire et est-il admissible en général



Joffé, Kamenev et Trotsky (au centre) à Brest-Litovsk en janvier 1918.

qu'un pouvoir révolutionnaire conclue des accords avec les impérialistes ? Sur ces deux points, j'étais totalement et intégralement du côté de Lénine, répondant avec lui par un non à la première question et par un oui à la deuxième. »

Lénine militait pour signer sans délai le traité de paix. Mais il était minoritaire et le comité central du parti adopta le compromis proposé par Trotsky : « Laisser traîner en longueur les pourparlers ; en cas d'ultimatum allemand, déclarer que la guerre est terminée, mais refuser de signer la paix. » Si, comme l'écrit Trotsky, « après les grèves d'octobre en Allemagne et en Autriche, on ne savait pas du tout si le gouvernement allemand se déciderait à prendre

l'offensive », la réponse tomba, implacable. Deux jours avant l'expiration du délai d'une semaine qui nous avait été fixé, nous reçûmes un avis télégraphique disant que les Allemands se considéraient à partir du 18 février, midi, comme en état de guerre avec nous. (...) Ils avaient repris l'offensive, s'étaient emparés de notre matériel de guerre. (...) Le 21 février, nous connûmes de nouvelles conditions de paix qui semblaient calculées pour rendre impossible la signature du traité. (...) Le 3 mars, notre délégation signa, sans le lire, le traité de paix. Devançant bien des idées de Clemenceau [artisan du traité de Versailles en 1919], la paix de Brest avait l'air d'un nœud de potence. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Corse : le dérivatif nationaliste

Dimanche 3 décembre, les électeurs de toute la Corse ont voté pour élire la future Collectivité unique née de la fusion de la région et des deux conseils départementaux, Haute-Corse et Corse-du-Sud. Lors du premier tour, le taux d'abstention a été de 54,25 %. La liste de Macron stagne à 11,26 %. Dans l'île, la tendance à l'abstention, ajoutée au discrédit national de la gauche et de la droite, a favorisé nettement la coalition des nationalistes et des autonomistes.

Une liste commune PCF-Insoumis s'était constituée, qui a obtenu 5,68 % des voix. Elle a carrément été désavouée par le dirigeant des Insoumis, Jean-Luc Mélenchon, en ces termes : « *En Corse, le dédagisme c'est Simeoni. Bravo ! Macron sévèrement puni. Le FN ridiculisé. L'usurpation d'identité et la tambouille du PCF ont été durement sanctionnées.* » Un Mélenchon en est donc au point de trouver la tambouille des nationalistes plus juste que celle de ses proches !

En fait de dédagisme, la coalition nationaliste de Jean-Guy Talamoni et de Gilles Simeoni a obtenu 45,36 % des voix. Cela sur un programme qui mettait en exergue la langue corse, le statut de résident et l'amnistie pour les prisonniers nationalistes, ainsi qu'« *un plan de*

soutien aux entreprises et aux acteurs économiques : un plan d'urgence pour les TPE, la mise en œuvre d'un nouveau système de transport et la fin des grèves à répétition ». Il s'y ajoute la demande de nombreuses mesures d'aides de l'État français et de l'Europe. Les dirigeants nationalistes se gardent d'ailleurs de parler d'indépendance, sauf peut-être dans dix ou vingt ans. En attendant, ils veulent surtout recevoir des aides, qui iront bien sûr au patronat local bien plus qu'elles ne profiteront à la population.

L'île souffre des mêmes maux que les régions les plus pauvres du pays, encore aggravés par l'insularité et la politique de l'État.

Ainsi les salaires des employés des grandes surfaces franchisées sont bas, très bas, alors que les

prix sont bien supérieurs à ceux du continent. Les milliers d'emplois saisonniers liés au tourisme ne permettent pas de vivre correctement douze mois sur douze.

Les hôpitaux sont dans un état critique, tant du fait du manque de personnel que du point de vue matériel. Passer un simple scanner relève du parcours du combattant. Bien souvent, suivre un traitement nécessite d'aller à Marseille ou à Nice.

Les chemins de fer sont dans un tel état qu'il faut pallier souvent leur défaillance par des relais en bus. En dehors de quelques grands axes, la règle est l'étroitesse des routes et leur mauvais état. Dans certains villages de montagne, le ravinement ne peut être comblé que grâce à la bonne volonté des habitants. En cas de chutes de neige, bien des routes sont impraticables. Cela a servi d'ailleurs d'explication pour le taux d'abstention.

Si le programme de la coalition nationaliste fait mention des difficultés propres à l'île, les solutions proposées ne diffèrent pas de la politique d'un Macron, pour qui la lutte contre le chômage



La RD80 à Olmeta di Capi Corsu effondrée après les pluies.

consiste en aides aux patrons. La priorité donnée aux résidents pour l'emploi ne résoudrait pas plus qu'ailleurs la question du chômage. Elle n'aurait pour résultat que de créer des divisions entre les différentes catégories de travailleurs. Au fond, les nationalistes la mettent en avant précisément dans ce but.

La langue corse mise à toutes les sauces sert à afficher une unité factice qui ne dissimule pas l'opposition bien réelle entre les travailleurs et les patrons. En effet qu'y a-t-il de commun entre le petit retraité vivant chichement et dont la pension est si faible que la moindre dépense

lui apparaît exorbitante, l'employée de supermarché tirant le diable par la queue et le riche conducteur de 4x4 patron du BTP, surexploitant et insultant ses ouvriers immigrés, ou le dirigeant d'une prospère franchise avec de nombreux employés ?

Même si bien des jeunes ont pu se croire représentés par les nationalistes, leur avenir, comme celui des travailleurs de Corse, ne peut passer que par la transformation révolutionnaire de toute la société. Ce que seuls les travailleurs peuvent faire, quelle que soit la langue dans laquelle ils s'exprimeront.

Correspondant LO

Afrique : Macron au service des patrons français

Macron a posé le 30 novembre la première pierre du métro d'Abidjan.

Ce chantier montre bien ce qu'il entend par l'aide aux pays africains. Le consortium qui construira ce métro est composé de Bouygues Travaux Publics pour le génie civil, Alstom pour le matériel roulant et la signalisation, Keolis pour l'exploitation et la maintenance, Colas Rail pour les voies et systèmes.

À l'origine, il y avait bien dans le consortium deux entreprises sud-coréennes, Hyundai et Dogsan, mais l'octroi par la France d'un prêt de 1,4 milliard d'euros était conditionné à leur éviction au profit de sociétés françaises, ce qui a été fait. Ce montage a été mis au point entre Macron et son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, lors de leur entrevue à Paris en juin dernier.

Le prêt, financé par l'Agence française pour le développement, figure au titre de ce qu'il est convenu d'appeler l'aide au développement. D'autres

projets sont à l'étude, consacrés à l'énergie, aux routes, à la défense, à la santé et à l'éducation, pour aboutir finalement à une aide financière totale de 2,125 milliards d'euros, avec la même clause de priorité accordée aux entreprises françaises.

Quand Macron affirmait qu'en Afrique « *la France sera au rendez-vous du développement* » et augmenterait son aide publique, c'est surtout du développement des trusts français qu'il s'agissait.

Daniel Mescla



États-Unis : le gros cadeau de Trump aux patrons

Pour Noël, les entreprises américaines devraient se voir offrir un gros cadeau, sous la forme d'une réforme fiscale abaissant énormément l'impôt sur les bénéfices.

Après la Chambre des représentants, le Sénat vient en effet de voter sa propre version d'une nouvelle loi fiscale. Il est probable que les deux Chambres, chacune dominée par les républicains, s'entendront sur un texte législatif unique avant la fin de l'année, sous le patronage intéressé du président-chef d'entreprise Trump.

Le cœur de cette réforme consiste à faire passer, à partir de 2019, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 35 % à 20 ou 22 %, selon le compromis que trouveront les deux Chambres. En fait, les plus grosses entreprises avaient déjà bien des moyens de diminuer leur taux réel d'imposition, certaines ne payant pas du tout d'impôt sur leurs profits. Ainsi cet impôt, qui représentait un tiers des rentrées de l'État fédéral

il y a 65 ans, n'en rapporte plus que 11 %. L'État américain va encore leur faciliter la tâche en devenant une sorte de paradis fiscal : les entreprises devraient y gagner 1 500 milliards de dollars sur dix ans.

Les multinationales américaines sont également incitées à rapatrier vers les États-Unis les 2 900 milliards de profits logés à l'extérieur du pays, en payant non plus une taxe de 35 %, mais une version réduite à 10 ou 14 %. Cela devrait particulièrement plaire aux géants de l'Internet, froissés par certaines dispositions anti-immigration de Trump, car ils disposent de 1 200 milliards de dollars dans des paradis fiscaux.

Les promoteurs de ces cadeaux aux plus grosses entreprises américaines prétendent que cela favorisera leur compétitivité sur le marché mondial, et donc

permettra de créer des emplois. On connaît ce genre d'argument en France, où les milliards touchés grâce au pacte de responsabilité et au CICE n'ont pas fait diminuer le chômage.

Aux États-Unis aussi, c'est surtout dans les activités financières, la spéculation et la poche des actionnaires que se retrouveront bientôt ces milliards. Cette réforme fiscale, que Trump vante comme un succès de sa politique, est avant tout une exigence de la bourgeoisie américaine, que les responsables politiques satisfont, au risque de creuser le déficit budgétaire et d'augmenter encore le monceau de dettes de l'État fédéral.

Quant à la population américaine, elle paiera probablement la note sous la forme de restrictions supplémentaires des dépenses et investissements publics dans les secteurs nécessaires à la vie collective et aux plus démunis.

Lucien Déroit